L'unité

N° 263 - 4 F L'hebdomadaire du Parti socialiste 24 - 29 septembre 1977

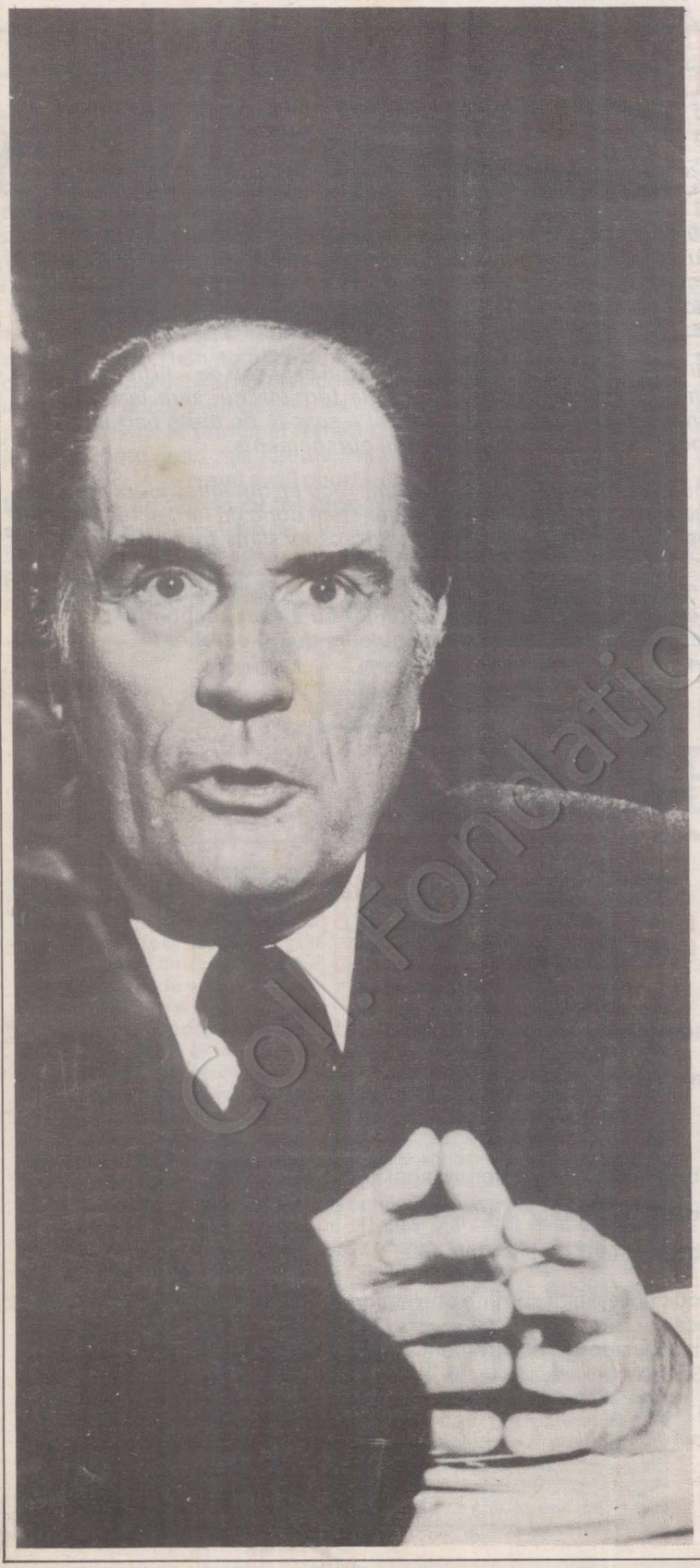

TOUT LE PROGRAMME COMMUN

RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN

Col. Fondation Jean-Jaurès

3 à 8
TOUT LE PROGRAMME COMMUN, RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN

8
ECONOMIE : UN BUDGET IMPROBABLE, PAR GUY PERRIMOND

10
HIERARCHIE DES SALAIRES : LA FRANCE, LANTERNE ROUGE DES INEGALITES, PAR MICHELE KESPI-BACKMANN ET CHRISTINE COTTIN

12
JUSTICE : PILOTAGE A VUE, PAR JEAN-LOUP REVERIER

16
ETRANGER : AUX FRONTIERES DE L'APARTHEID, PAR JEAN-PIERRE RAISON

20
ESPACE : DES PLOUFS QUI FONT DU BRUIT, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

21
SOCIETE : L'ENFANT PRISONNIER DE LA VILLE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

24
FRANCE-MUSIQUE : 3 500 000 AUDITEURS INTERDITS D'ANTENNE, PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

28
ENTRETIEN AVEC JEAN-PIERRE ENARD, JEUNE ROMANCIER INTERROGE PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

32
LIVRES : « POLITIQUE », DE FRANÇOIS MITTERRAND.

PHOTOS ET DESSINS
A.f.p. (pages 19, 26). Coureuil (pages 18, 19, 21). Demoulin (page 8). Fenu (page 11). Hin (page 17). Lacroux (page 20). Pascal Lebrun (pages 1, 21, 25, 29). Pym (pages 9, 15, 25). Solo (pages 12, 26). Schatzberg (page 22). Sygma (pages 16, 24). Viva (page 19).

LE ROLE DE "L'UNITE"

Bien que paru avec vingt-quatre heures de retard — tout comme ce numéro — en raison du Sommet de la gauche, le dernier numéro de « l'Unité » a encore battu un record de vente, tant en kiosque qu'au niveau de la diffusion militante. Grâce à notre journal, militants et sympathisants ont donc pu connaître immédiatement les positions du P.s. dans la discussion interrompue.

C'est un nouvel exemple du rôle irremplaçable qui est celui de « l'Unité » et que nous voulons renforcer encore avec la nouvelle formule qui sera lancée le 14 octobre. Ce que nous avons déjà dit de celle-ci a suscité de toute part intérêt et curiosité. C'est, pour nous, le meilleur des encouragements.

En réponse à nos premiers appels, nous avons reçu en quelques jours plusieurs centaines de nouveaux abonnements, qui bénéficient donc du tarif actuel avant le relèvement auquel nous serons contraints de procéder dans trois semaines.

Si vous êtes encore simple lecteur au numéro ou si votre abonnement arrive bientôt à échéance, ne tardez pas à vous abonner ou à vous réabonner pour être certains de ne pas manquer « l'Unité » en couleurs du 14 octobre !

BULLETIN D'ABONNEMENT A RETOURNER 41, BOULEVARD MAGENTA 75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à l'UNITE :

- abonnement d'un an (135F) ☐
- abonnement de six mois (80 F) ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐
par chèque postal ou virement au CCP l'UNITE 3034980 La Source ☐

Date Signature

Fondation Jean Jaurès

TOUT LE PROGRAMME COMMUN, RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN



A l'heure où j'écris, jeudi à 21 heures, juste avant que reprenne la séance décisive du Sommet de la gauche, les négociations sur l'actualisation du Programme commun peuvent aussi bien aboutir qu'échouer. Quelle que soit l'issue, la délégation socialiste a conscience d'avoir tout mis en œuvre pour que l'accord se fasse dans le respect du contrat passé en 1972 par les trois partis signataires entre eux et devant l'ensemble des Français.

Bien que le travail de mise à jour, qui s'est poursuivi mercredi après-midi et durant toute la journée de jeudi, eût laissé subsister un certain nombre de divergences importantes (sur la défense en particulier, où les communistes ont remis en cause les bases d'accord auxquelles les « quinze » étaient arrivés le 28 juillet dernier), le principal terrain d'affrontement est demeuré jusqu'au bout celui des nationalisations.

François Mitterrand avait pourtant considérablement clarifié la situation en énonçant les propositions socialistes non plus sous la forme d'une liste de filiales à nationaliser, mais sous la forme d'un principe qui est en totale conformité avec le Programme de 1972 : tous les actifs appartenant à chacun des neuf groupes industriels devant être nationalisés feraient l'objet d'une appropriation publique, ce qui toucherait un nombre important de sociétés, mais dans la proportion exacte du capital actuellement détenu par les « sociétés mères » nationalisées. En s'opposant à cette proposition, le Parti communiste fait la démonstration qu'il demande sur ce chapitre une extension du Programme commun.

Soucieux d'abord que puisse réussir l'expérience d'un gouvernement de gauche, le Parti socialiste refuse — à l'exception de quelques cas particuliers, de caractère « stratégique » — cette extension susceptible de conduire aux pires débordements.

En agissant ainsi, comme François Mitterrand l'a souligné mercredi soir devant des millions de téléspectateurs, il est bien le meilleur serviteur de l'Union de la gauche. Celle-ci traverse des heures difficiles, mais qui peuvent aussi être salutaires si elles amènent chacun à réfléchir sur la gravité d'une rupture et à revenir à la loi fondamentale : le Programme commun, tout le Programme commun, rien que le Programme commun.

CLAUDE ESTIER

LES POINTS FORTS DU DEBAT

Lorsque les trente négociateurs de la gauche se retrouvent jeudi matin à 10 heures autour de la longue table ovale du cinquième étage de l'immeuble de verre du Parti communiste, une question est dans tous les esprits : comment la délégation du P.c.f. réagit-elle à la prestation télévisée de François Mitterrand la veille au soir à l'émission Cartes sur table ?

En arrivant, Robert Fabre a serré chaleureusement la main de Mitterrand : « Vous avez été éblouissant. Vous avez dit tout ce qu'il fallait dire ! » Mais, du côté communiste, on reste discret. Le seul commentaire est celui que Paul Laurent a fait une heure plus tôt en répondant aux questions d'Yvan Levaï à Europe 1. Réaction mitigée : Paul Laurent continue à affirmer que le Parti socialiste se situe en retrait du Programme commun de 1972, mais il ne peut ignorer la proposition nouvelle concernant la définition des nationalisations faite mercredi par François Mitterrand d'abord au cours de la séance des trente, ensuite devant les millions de téléspectateurs d'Antenne 2.

Cette nouvelle proposition a bien marqué, en effet, un point fort de la négociation, dans la mesure où elle replaçait le problème sur le plan des principes et non plus sur celui d'une bataille de chiffres quant au nombre de filiales à nationaliser.

Car, sur ce plan, à la reprise, mercredi après-midi, de la discussion interrompue une semaine auparavant par l'éclat de Robert Fabre, il était facile de constater que l'on n'avait guère avancé. Certes, Georges Marchais, ouvrant les débats, avait confirmé les nouvelles propositions du P.c.f. sur les nationalisations : abandon de la demande de nationalisation immédiate de la Compagnie française des pétroles et de Peugeot-Citroën ; maintien de celle concernant la sidérurgie ; réduction à 729 (au lieu des chiffres de 1 450, puis de 1 008 avancés précédemment) du nombre des filiales à nationaliser ; acceptation d'amender la « petite phrase » relative au droit des travailleurs de demander la nationalisation de leur entreprise. Propositions dont la délégation socialiste a des raisons de penser qu'elles auraient pu être acquises dès la semaine précédente si les radicaux de gauche avaient laissé la discussion se poursuivre jusqu'à son terme au lieu de l'interrompre brusquement.

Ce qui justifie cette remarque que François Mitterrand reprendra le soir à la télévision : « Robert Fabre est parti, il est revenu, les problèmes sont restés ! »

Il est clair, en effet, que l'on reprend la discussion au point précis où on l'a laissée huit jours plus tôt, avec un nouvel échange d'arguments sur l'interprétation de la nationalisation des neuf groupes industriels inscrits dans le Programme de 1972. La délégation communiste continue à affirmer que sont concernées toutes les filiales détenues de façon majoritaire (plus de 50 %) par chacun de ces neuf groupes. En ramenant le total à 729, ils acceptent seulement de retirer de la liste celles qui ne sont pas strictement de caractère industriel et se situent plutôt dans le secteur bancaire et financier, qui semble intéresser moins directement le P.c.f.

Cette interprétation reste donc très éloignée de celle du Parti socialiste, confirmée l'avant-veille encore dans la résolution votée à l'unanimité par le comité directeur : il n'est dit nulle part dans le Programme commun que la nationalisation des groupes signifie celle de toutes leurs filiales majoritaires. Il s'agit bien d'une demande nouvelle, qui tend à étendre considérablement la conception de 1972. Le P.s. s'en tient à celle-ci, ce qui signifie : nationalisation de toutes les filiales détenues à plus de 98 % par l'un des neuf groupes, réintégration

→

TOUT LE PROGRAMME COMMUN, RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN

de toutes celles qui se sont « évadées » depuis cinq ans, soit par transformations juridiques, soit par absorption par des firmes étrangères et, enfin, examen, cas par cas, de la possibilité de nationaliser un certain nombre de sociétés de caractère stratégique.

On se retrouve donc sur les mêmes positions, ce que confirme la suite de la discussion jusqu'au moment où François Mitterrand exprime de façon nouvelle les propositions socialistes.

« Vous nous reprochez d'être en retrait sur le Programme de 1972. Nous nous en tenons au contraire strictement à celui-ci et, pour vous le prouver, nous vous proposerons de dire ceci : sera nationalisé tout ce qui appartient à chacun des neuf groupes, tout leur actif dans chacune des filiales où ils en détiennent, mais rien que cet actif et pas ce qui appartient aux autres. »

Traduction concrète : une filiale détenue à plus de 98 % sera automatiquement nationalisée. Dans une filiale détenue à 75 %, seuls seraient « nationalisés » ces 75 %, ce qui veut dire que la société en question ferait l'objet d'une prise de participation publique majoritaire. Dans une filiale où la « société mère » nationalisée ne détient, par exemple, que 15 % du capital, seule cette part ferait l'objet d'une appropriation publique et, dans ce cas, il s'agirait donc d'une prise de participation minoritaire.

Ainsi la discussion se trouve-t-elle ramenée au plan d'un principe fondamental qui a le mérite de la plus grande clarté : tout le Programme commun, sans la moindre restriction, rien que le Programme commun. C'est cette idée simple que François Mitterrand va formuler de nouveau à la télévision :

« Il y a neuf groupes industriels, plus les banques. Je dis simplement : nationalisons tout ce qui appartient à ces groupes. Tous les actifs. Mais pas ce qui ne leur appartient pas. Sinon, on nationalise le bien des autres, et les autres ne sont pas dans le Programme commun. Ou alors, ce serait un deuxième Programme commun. Et, dans ce cas, il faut le dire. »

On est évidemment au cœur du débat. En séance, la délégation communiste ne réagit pas immédiatement à la proposition de François Mitterrand. C'est seulement après le départ des délégations que Georges Marchais tiendra une conférence de presse pour dire qu'il attend toujours de nouvelles propositions de ses partenaires, que ceux-ci sont toujours en retrait du Programme de 1972, qu'il est donc inquiet quant à l'issue des négociations.

A ce point, le problème clef des nationalisations se trouve mis en réserve, et la discussion se poursuit chapitre par chapitre, ce qui permet au passage de régler un certain nombre de désaccords, par exemple sur les mesures concernant l'agriculture ou sur les libertés, ou de réserver certaines divergences, par exemple l'étendue des compétences d'un nouveau ministère du Plan ou le taux de l'impôt sur le capital et les grosses fortunes, dont le principe est admis par tous.

Page par page, la discussion se poursuit et, après le déjeuner pris en commun dans une atmosphère détendue, on en arrive, jeudi à 15 heures 30, à la dernière partie du Programme, celle qui concerne les relations internationales de la France et dont le chapitre II est consacré au désarmement et à la défense nationale.

Après le rappel par Jean Kanapa des positions du P.c.f. — en particulier de son hostilité à l'idée d'un référendum sur la force de frappe —, c'est l'occasion d'un long échange entre François Mitterrand et Georges Marchais.

François Mitterrand. — Je ne suis pas un fanatique de l'Alliance atlantique aujourd'hui, mais personne ne demande que nous quittions celle-ci. Or elle suppose, qu'on le veuille ou non, une certaine forme de solidarité militaire. La France doit pouvoir conserver son autonomie, mais elle ne peut s'interdire à l'avance d'intervenir dans un conflit éventuel. Ou bien il s'agit d'un renversement complet, et c'est à





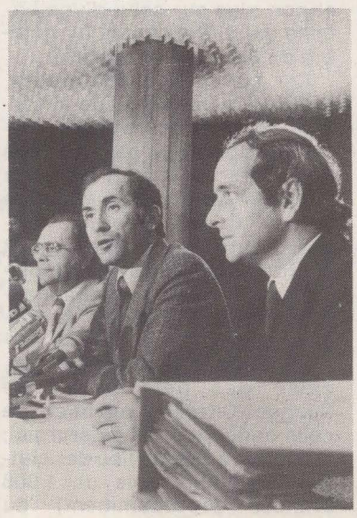

cela que conduirait, selon nous, le rapport Kanapa. Ou alors celui-ci n'a pas de sens, mais c'est peu probable. Quant à l'idée du référendum, je continue à penser qu'elle est bonne, que le P.c.f. a tort de la refuser, mais nous n'en faisons aucunement la condition d'un accord.

Georges Marchais. — Il n'y a pas de « rapport Kanapa », mais le fruit d'une démarche collective de notre parti. Nous restons partisans de la dissolution des blocs, mais c'est caricaturer notre politique que de dire que nous voudrions quitter l'Alliance atlantique pour le pacte de Varsovie. Nous avons pris notre décision en fonction de la procédure qui est la nôtre, après une année de réflexion qui nous a conduits à penser qu'en l'absence d'un véritable désarmement il n'y a pas aujourd'hui de défense indépendante sans maintien de la force de frappe. Et cela ne peut faire l'objet d'un référendum, car on ne peut répondre à une telle question par oui ou par non.

Georges Marchais ajoute que le P.c.f. ne maintient ni la formule « défense tous azimuts » ni la demande d'abandon de la stratégie dite « anti-cités » et accepte, en ce qui concerne la collégialité de la décision d'emploi de la force de frappe, la notion de « responsabilité présidentielle et gouvernementale ».

Un accord de principe paraît possible sur l'idée suivante : la renonciation de la France à l'arme nucléaire sous quelque forme que ce soit étant l'objectif du gouvernement de la gauche, celui-ci, en attendant le désarmement général en vue duquel il prendra toutes les initiatives, maintiendra cet armement nucléaire « en état, au niveau requis par les exigences de la sécurité et de l'indépendance du pays ». Mais, bien que la délégation socialiste ait retiré la proposition d'un référendum, Georges Marchais revient sur cette question, s'oppose à ce que tout débat public puisse être organisé sur la force de frappe, et l'ensemble du chapitre s'ajoute à tous ceux qui ont été réservés.

ANTOINE VIOLET

FRANCOIS MITTERRAND A ANTENNE 2

A. 2. — Georges Marchais disait qu'il était impossible d'expliquer ce soir si la négociation pouvait aboutir. Il l'estime bloquée, et il attend de vous ce soir, demain peut-être, une proposition, une initiative.

François Mitterrand. — Je pense comme lui, et j'attends la même chose.

A. 2. — Ça peut durer longtemps...

F. M. — Non, parce que nous sommes des hommes responsables, nous représentons des partis politiques qui ont une grande importance dans le pays, nous avons pour devoir de défendre les intérêts de millions et de millions de Français. Il faudra bien savoir, et le plus tôt possible, où nous en sommes.

A. 2. — Il y a une question qui est au centre de la négociation : les nationalisations, et notamment le nombre des filiales. Dans sa conférence de presse, après votre séance de négociation, Georges Marchais a répété que le Parti socialiste, que ses partenaires étaient nettement en retrait par rapport à 1972. C'est votre avis ?

F. M. — Je ne comprends pas ce que cela veut dire ; ça fait partie des expressions toutes faites, agressives, inutilement agressives, qu'on emploie contre le Parti socialiste depuis déjà plusieurs mois. On est là pour s'expliquer et pour s'expliquer devant les Français ? Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise de plus simple que : neuf groupes industriels ont été prévus dans le Programme commun signé en 1972, neuf groupes industriels, plus les banques. D'ailleurs, à cet égard, le Parti communiste et les radicaux de gauche souhaiteraient qu'il y ait certaines banques, les petites, qui ne soient pas nationalisées. Vous voyez que sur ce plan-là ils sont un peu en recul, eux. Je dis tout simplement : nationalisons tout ce qui appartient à ces neuf groupes. Tout. Tous les actifs. Tout, qu'est-ce que je peux dire de plus ? Bien entendu, cela signifie qu'il ne faut pas nationaliser ce qu'ils n'ont pas. Parce que, si on nationalise ce qu'ils n'ont pas, c'est qu'on nationalise le bien des autres.

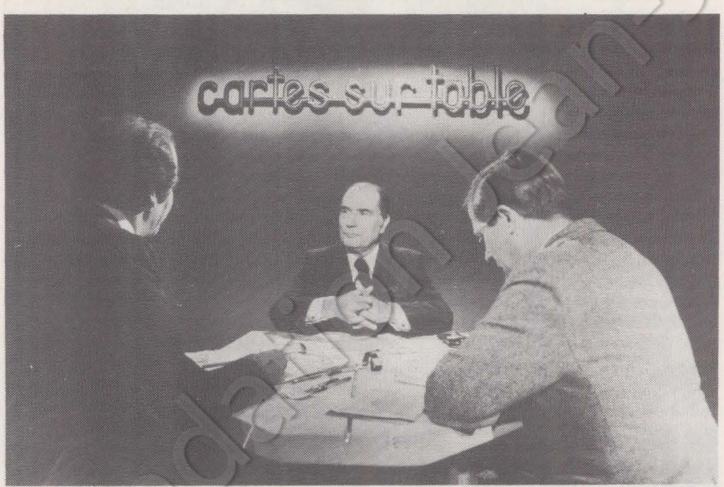

François Mitterrand avec Jean- Pierre Elkabbach et Alain Duhamel.

Et les autres ne sont pas dans le Programme commun. C'est-à-dire que, dans ce cas-là, il y aurait des actionnaires très nombreux qui, à l'heure où je parle, n'auraient pas su depuis cinq ans quel sort on leur réservait. Ils n'étaient pas dans le Programme commun en 1972. Si Georges Marchais s'inquiète, je lui réponds ici, tout simplement : tout ce qui appartient aux neuf groupes prévus par le Programme commun 1972 doit être nationalisé. Mais rien de ce qu'ils ne possèdent pas. Sans quoi on nationalise autre chose, c'est un deuxième Programme commun, et il faut le dire.

A. 2. — Comment se fait-il que les communistes dénombrent sept cent vingt-neuf filiales et que vous disiez une centaine ?

F. M. — Parce qu'ils ne raisonnent pas comme nous. Ils ont établi une liste arbitraire des sociétés filiales des groupes, de ce que l'on appelle les sociétés mères. Ils disent : on commence à partir de 51 %. On pourrait dire autre chose. Nous, nous disons : il faut nationaliser, donc donner à la puissance publique, exproprier — contre indemnisation naturellement —, tout ce qui appartient aux neuf groupes industriels. La décision étant prise, on va en voir les conséquences. Quand la société mère — disons Pechiney, mais je pourrais dire Rhône-Poulenc — possède 100 % d'une autre société — pour être plus exact 98 à 98 1/2, parce que la loi veut que des personnes qui sont membres des conseils d'administrations possèdent quelques actions, si bien que personne ne possède vraiment 100 % — cette société deviendra société nationale. Là où elles ne possèdent que 75 %, on nationalise les 75 %, c'est-à-dire que les 75 % deviennent la propriété de la collectivité nationale, avec indemnisation des actionnaires. Mais on ne nationalise pas les 25 % qui appartiennent à d'autres groupes, qui ne sont pas dans le Programme commun de 1972.

A. 2. — Vous pensez que vous finirez par leur faire accepter cette idée ?

F. M. — Le bon sens finit toujours par triompher.

A. 2. — Les Français arriveront peut-être mal à comprendre pourquoi, au bout de tant d'années d'alliance, ces problèmes ne sont posés que maintenant ?

F. M. — Je me pose la même question. Comment se fait-il qu'avec un Programme commun qui est parfaitement net et clair depuis le mois de juin 1972, comment se fait-il que le Parti communiste ait découvert depuis trois mois qu'il y aurait des tas de choses à ajouter ? Sans doute, dans tout texte et dans tout contrat, il est parfaitement licite et parfaitement permis que chacun dise : « C'est comme ça que je comprends les choses. » Mais, au bout d'un certain temps, ça suffit. Et je pense que ça fait assez longtemps que le Programme commun a été proposé à tous les Français. Il a été proposé au moment des élections législatives de 1973 : on a élu les députés là-dessus. A l'élection présidentielle de 1974. Aux élections cantonales de 1976, aux élections municipales de cette année 1977... Alors ce programme commun était bon. La preuve ? Entre 1973 et 1977 nous avons constamment monté dans l'opinion publique.

A. 2. — Pourquoi vos partenaires le découvrent-ils maintenant ?

F. M. — Il y a, mais je ne veux pas juger les gens, un aspect tactique dans tout cela. Je n'élimine pas l'hypothèse que nos partenaires auraient pu éprouver quelque inquiétude devant la progression, le développement du Parti socialiste actuel. Mais je ne veux pas leur retirer d'autres raisons : en tant que Parti communiste ils ont une autre idée. En tant que Parti communiste ils auraient voulu, en 1972, que le Programme commun soit déjà autre chose. C'est nous qui n'avons pas voulu. On trouvait que c'était très bien comme ça, que c'était mettre en mesure le gouvernement de l'Union de la gauche de faire — comment dirais-je ? — une bonne politique pour la France. Il faut quand même que vous imaginiez que nous n'aurons pas une succession facile. Nous sommes dans une très grave crise. On vient de battre le record du chômage ; la hausse des prix continue ; le déficit du commerce extérieur aussi. On vient de constater que la croissance n'avait été que de 3 %, alors qu'on avait annoncé 4 1/2 %. C'est donc une situation difficile. Il faut avoir le sens des responsabilités, ne pas promettre n'importe quoi. Et il faut tenir ce que l'on promet. De ce point de vue, le Programme commun, que nous socialistes nous voulons respecter intégralement, nous paraît le meilleur instrument. Nous trouvons dommage que l'on ait créé une situation politique plus difficile pour la gauche en posant des exigences excessives. Après tout, l'actualisa-

→

TOUT LE PROGRAMME COMMUN, RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN

→

tion, qu'est-ce que c'était ? Depuis cinq ans, le franc, malheureusement, a perdu de sa valeur, les prix ont continué de monter, le chômage s'est accru, le pouvoir d'achat a diminué. A partir de là, il fallait actualiser, c'est-à-dire remettre au niveau de 1977 ce qui avait été prévu en 1972.

Il y avait des problèmes nouveaux qui se posaient. Il fallait y répondre. Et puis, il y a des problèmes qui étaient actuels en 1972 et qui ne le sont plus aujourd'hui : la reconnaissance de la République du Vietnam, la reconnaissance de la R.d.a., par exemple. Mais sortir de cet horizon-là, négocier un deuxième Programme commun avant d'avoir appliqué le premier, eh bien, non !

A. 2. — Est-ce que vous n'allez pas vous faire accuser de vouloir, en quelque sorte, imposer la volonté du Parti socialiste sur le Parti communiste ?

F. M. — Vous n'avez pas l'impression, au moins depuis le début du mois d'août, que le Parti communiste a donné, un peu, l'impression de vouloir à tout prix imposer ses volontés ?...

A. 2. — On est donc dans une situation bloquée ?

F. M. — Je souhaite qu'on aboutisse, et le Parti socialiste fera tout pour aboutir. Nous n'avons pas fermé la porte à un certain nombre de propositions importantes. On nous a même reproché, la semaine dernière, de ne pas avoir claqué la porte tout de suite. Le Parti socialiste et moi-même, je peux le dire sans exagérer mon rôle, nous sommes quand même garants de l'Union de la gauche. Car un contrat est un contrat. Je ne dénie absolument pas au Parti communiste le droit, le pouvoir de débattre, d'ouvrir la discussion. Nous les connaissons bien, et nous aimons discuter. Mais le Parti socialiste se considère particulièrement comme le garant de l'Union de la gauche, comme le garant de la victoire et, après la victoire, le garant de la réussite. Donc, on ne peut pas faire n'importe quoi.

A. 2. — Alors, justement en ce qui concerne la petite phrase que vous évoquiez à l'instant, il faut rappeler en un mot qu'il s'agit de ce qu'on appelle un peu simplement les nationalisations à la carte. Vous aviez proposé la semaine dernière une solution à vos partenaires, qui consistait, en faisant allusion au préambule de la Constitution de 1946, d'en limiter en fait...

F. M. — Je vais vous raconter comment cela s'est passé. Je peux



d'autant mieux le faire que je l'ai déjà lu dans les journaux...

Vous savez que les radicaux de gauche, Robert Fabre, demandent que l'on supprime du Programme commun deux phrases, qui portent justement sur le sujet que vous venez d'évoquer, c'est-à-dire la possibilité pour les travailleurs de demander la nationalisation de leur entreprise, étant entendu qu'une fois qu'ils l'ont demandée c'est le gouvernement qui, devant le Parlement, peut trancher l'affaire. La demande ne se transforme pas en accord. Mais enfin c'est comme ça que les choses sont, et les radicaux de gauche — ils en ont bien le droit — nous ont demandé de supprimer les deux phrases qui aboutissent à ce résultat. On discute, et là-dessus Georges Marchais dit, mais je n'arrête pas de préciser, et c'est vrai, je n'arrête pas de préciser que la Constitution le dit aussi. Elle ne dit pas exactement ça comme ça, la Constitution de 1958, celle qui nous régit actuellement : elle a repris à son compte le préambule de la Constitution de 1946 ; et, dans le préambule de 1946, qui est donc actuellement constitutionnel puisque ça a été repris en 1958, il y a la possibilité, et je dirais presque le devoir, que chaque fois qu'une entreprise supprime la libre concurrence, devient monopolistique, ou disons devient en fait un service public, il faut nationaliser, et que l'on a le droit de le demander. Georges Marchais a rappelé cela, et il a eu tout à fait raison. Alors je dis — l'idée m'en est venue comme cela, je ne me posais pas en arbitre, disons que j'essayais d'arranger les choses, comme le Parti socialiste le fait constamment, dans la limite naturellement des intérêts nationaux et des intérêts de la gauche —, alors je dis : bon, eh bien, il n'y a qu'à mettre cette référence constitutionnelle. Comme ça on saura exactement de quoi on parle.

A. 2. — Monsieur Fabre l'a bien entendu...

F. M. — Il l'a entendu, il l'a, je suppose, entendu, puisque je m'étais exprimé à voix audible, normale ; mais il n'a pas semblé le remarquer. Alors là-dessus, pas exactement là-dessus, mais sur l'ensemble des problèmes des nationalisations, après que le Parti socialiste eut expliqué ses positions et ses refus, Robert Fabre, que je connais bien, avec lequel j'ai des relations amicales, et je connais ses mérites, ce n'est pas facile de diriger une organisation politique, je le sais moi aussi, eh bien, Robert Fabre est parti, et puis il est revenu, et puis les problèmes sont restés.

Nous avons donc continué mercredi après-midi. Et il semble que Georges Marchais se soit plaint que nous ayons maintenu exactement les propositions que nous avions faites la semaine dernière.

A. 2. — Il y a deux autres points importants dans la discussion actuelle, et qui touchent, l'un au secteur social, l'autre à la défense nationale et à la force de frappe...

F. M. — Il y en a bien d'autres.

A. 2. — Sur le plan social, il y a la question de savoir si le Sommet de la gauche acceptera ou n'acceptera pas de fixer un éventail des revenus ? Le Parti communiste est pour, les radicaux de gauche et vous vous étiez contre.

F. M. — Non, non, non, je suis pour le Programme commun.

A. 2. — Bien sûr !

F. M. — Vous l'avez lu ?

A. 2. — Oui !

F. M. — Il ne parle pas du resserrement de l'éventail ?

A. 2. — Oui, mais sans chiffres !

F. M. — Voilà ! Tout l'effort du gouvernement tendra à réduire le

scandaleux éventail des revenus, et aussi des salaires... La France est aujourd'hui un pays plus injuste, plus inégal que les Etats-Unis d'Amérique ou que l'Allemagne de l'Ouest ! Il faut resserrer l'éventail. Pour cela il faut d'abord élever les plus petits, puis, ensuite, par toute une série de procédés, la fiscalité est faite pour ça, il faut arriver à ramener les écarts dans des limites raisonnables. Mais prétendre qu'il serait possible, et même qu'il serait souhaitable, je ne le pense pas, de resserrer de un à cinq, comme nous l'a demandé le Parti communiste, l'éventail des salaires, alors qu'il faudrait s'attaquer aussi aux revenus, c'est aller un peu vite. Pour les salaires, cela regarde les syndicats, les conventions collectives. On n'a pas à substituer l'Etat aux travailleurs et à leurs représentants naturels... Il faut laisser les partenaires sociaux discuter ensemble. De un à cinq ! Ce n'est pas réalisable, cela n'a été réalisé nulle part au monde, même dans des régimes qui l'ont prétendu, et qui sont en place les uns depuis soixante ans, les autres depuis trente ans !

Prétendre que c'est possible en cinq ans dans un pays comme la France, je dis non. Et j'ajoute que ce n'est pas souhaitable. Si ce n'est pas possible, c'est démagogique. Si ce n'est pas souhaitable, il faut discuter. Soyons raisonnables : il faut réduire l'éventail des revenus et l'éventail des salaires dans des proportions qui, dans l'état actuel des choses, auraient beaucoup de peine à atteindre les un à sept et même les un à six proposés par la C.f.d.t.



A. 2. — Puisque vous êtes en désaccord sur ces points, comment allez-vous faire pour en sortir ?

F. M. — Par le sens de l'intérêt général. Je suis convaincu que les communistes sont des gens très soucieux de l'intérêt général. Ils ont comme nous leurs préférences, leurs choix, quelquefois leurs passions, leur volonté de ce qu'ils estiment être la vérité, leur vérité. Nous aussi, après tout. Mais, à partir d'un certain degré, lorsqu'on s'explique, je suis convaincu que les communistes n'iront pas plus loin qu'il ne faut. Pourquoi seraient-ils les seuls en France à proposer le resserrement de l'éventail de un à cinq, que nous refuserons — je suis obligé de dire : nous refuserons jusqu'au bout s'il le fallait —, alors que la C.f.d.t. demande un peu plus, et que la C.g.t. ne le demande pas du tout. Et que le Parti communiste lui-même, l'année dernière encore je crois, estimait que c'était une mauvaise formule.

A. 2. — Il reste un dernier point : la force de frappe.

F. M. — Soyons nets ! Nous avons parlé au pays depuis des années, communistes, socialistes, radicaux de gauche. Et depuis des années nous avons dit non à la bombe atomique. Nous avons expliqué pourquoi : c'est dangereux pour la sécurité du pays, c'est trop coûteux pour notre économie, c'est inutile ou inefficace. Et cela s'est fait quand même, puisque nous étions minoritaires. Il faut tenir compte des réalités... Cela fait maintenant vingt ans que notre politique militaire est

→

NATIONALISATIONS: UN LEXIQUE ESSENTIEL

NATIONALISATION : appropriation publique des moyens de production. C'est le transfert de biens de production — usines, machines, etc. — à la nation, qui assume la responsabilité de la propriété et de la gestion de l'entreprise. Pour l'instant les « établissements nationalisés » français ne constituent pas une catégorie juridique homogène. Il y a les établissements publics d'Etat à caractère industriel et commercial — par exemple E.d.f., la R.a.t.p., ou le S.e.i.t.a. —, les établissements publics dotés de la personnalité civile — par exemple la Régie Renault —, les sociétés nationales et sociétés d'Etat, puis des sociétés d'économie mixte. La loi fixe à 30 % le chiffre de participation publique en deçà duquel une entreprise est considérée comme privée. Si l'Etat possède aujourd'hui 89 % du capital de la Snecma ou de l'Aérospatiale, pour Air France sa part n'est que de 70 %, pour la S.n.c.f. de 51 %, et elle est de 50 % pour la Compagnie nationale du Rhône.

La loi fixe donc à 30 % le seuil où une entreprise peut devenir « nationale » sans que les autres actionnaires soient « rachetés ». Mais, si c'est une condition nécessaire, elle n'est pas suffisante. Car bien d'autres critères — outre le coût de l'indemnisation — entrent en ligne de compte, le premier étant d'ordre politique.

HOLDING : société de portefeuille ou de participation qui détient le contrôle d'un ensemble de sociétés. Les holdings sont un cas particulier des groupes : ils ne disposent pas de moyens techniques d'exploitation.

GROUPE : un groupe industriel et financier est un ensemble d'entreprises placées sous la même autorité quant aux choix et au financement des grandes options de développement. Autrement dit, il définit la stratégie, les accords de chacune des entreprises qu'il contrôle.

CONTROLE : le contrôle par la propriété du capital peut être absolu, majoritaire ou minoritaire. Une société pourra être contrôlée à 98 ou 100 %, 51 % ou moins de 50 %. En effet, par le jeu des participations croisées, de l'émiettement des actionnaires, il est possible de « contrôler » une firme — c'est-à-dire de définir les grandes options, économiques et sociales — avec une part relativement réduite du capital.

FILIALE : société d'un groupe contrôlée soit par une société mère, soit par un holding. Le degré de contrôle est fonction du pourcentage du capital possédé.

Fondation Jean Jaurès

TOUT LE PROGRAMME COMMUN, RIEN QUE LE PROGRAMME COMMUN

axée sur le développement de l'arme nucléaire. Cela ne veut pas dire que ce soit une bonne solution, mais pour l'instant notre armée est organisée autour de cela. Du moment que nous sommes des hommes politiques, nous sommes bien obligés d'en tenir compte ! Même si nous déplorons cette politique.

Alors, apprendre tout d'un coup, par simple décision d'état-major, que la politique a été changée du tout au tout, que, si hier on disait non à la bombe atomique, il faut tout d'un coup dire oui... Et qu'il faudrait nous aussi dire oui tout de suite... sous peine de ne pas avoir le sens de l'indépendance nationale ou celui des intérêts nationaux... ça nous a un peu choqués !

Le groupe de travail était arrivé en juin et juillet à des propositions très correctes. En indiquant que la renonciation à la bombe atomique était l'objectif du gouvernement de la gauche. En précisant qu'il fallait poser dans une conférence internationale les problèmes aux pays détenteurs de la bombe, et si possible à tous les autres ! Puis faire des propositions pour le désarmement, être présent — car la France aujourd'hui est absente — dans tous les endroits où l'on discute du désarmement, et donc de la paix !

Puis, lorsque l'on connaîtra le résultat de cette action diplomatique — en attendant, nous aurons maintenu la force nucléaire en état —, nous examinerons notre politique. Et nous ajoutons, nous socialistes, position qui n'est pas retenue par nos partenaires : nous consulterons les Français, d'où l'idée de référendum. Mais je n'ai jamais posé le problème d'un référendum en termes de diktat. Je pense simplement que c'est une bonne idée. Et ce n'est pas parce que c'est moi qui l'ai eue. Parce qu'aux élections législatives, en mars 1978, tous les problèmes seront posés à la fois. Et on votera selon l'état de la situation économique, on votera droite, on votera gauche, on votera pour ceux qui représentent les forces du progrès, nous. Ou pour ceux qui représentent les forces au pouvoir, les autres —, actuellement au pouvoir. On sera conservateur, ou on sera des hommes d'avenir.

Mais, au milieu de cet énorme tohu-bohu, beaucoup de Français qui ont une idée sur l'armement nucléaire, et sur le nucléaire civil, ne pourront pas vraiment saisir cette affaire-là pour la présenter dans sa réalité, dans son ampleur aux Français. Donc il ne serait pas mauvais qu'il y ait une grande circonstance,



Palais des Sports, décembre 1972.



Palais des Sports, avril 1974.

dans laquelle le gouvernement de l'Union de la gauche s'engagerait, dirait ce qu'il pense, naturellement. Ensuite, je crois qu'il est très important que les Français puissent dire leur mot !

Je tiens à ajouter que je n'ai jamais posé ce référendum comme une condition sine qua non du Parti socialiste. Les autres n'en veulent pas ? On ne veut pas le leur imposer. Simplement, j'exprimerai mon regret, et le Parti socialiste continuera d'espérer qu'un jour nos partenaires se rallieront à cette bonne idée.

A. 2. — Paul Laurent disait, lors de la fête de « l'Humanité », que vous dites souvent : non, non, non... et qu'au bout d'un certain moment...

F. M. — ... Je dis oui !

A. 2. — Après les explications du Parti communiste vous dites : oui, oui, oui... Est-ce qu'il y a des butoirs sur lesquels vous ne transigerez pas ?

F. M. — Vous vous souvenez, j'ai quand même dit oui au Programme commun ! Je suis l'un de ceux qui l'ont signé ! Elargissons le débat. Beaucoup d'autres femmes et hommes politiques responsables ont été les bons ouvriers de l'Union de la gauche ! Je suis loin d'être le seul, depuis des gens connus jusqu'à des inconnus dans tous nos villages, qui ont créé le courant populaire... Donc je ne m'attribue pas ce mérite. Disons que l'Histoire a voulu, et la gauche aussi, qu'à diverses reprises depuis treize ans, je représente au nom de tous l'Union de la gauche. Croyez-vous qu'à six mois des élections qui peuvent permettre de réaliser ce qui est plus qu'un rêve, ce qui est une volonté, ce qui est le sentiment profond de l'intérêt national, de l'intérêt des Français — il faut qu'ils vivent mieux, qu'ils vivent autrement —, est-ce que vous croyez que c'est à six mois du but, qui n'est pas un but d'ambition, ou alors cette ambition elle est immense, croyez-vous que c'est à ce moment-là qu'on va faire le contraire ? Qui pourrait le croire ? Quel Français pourrait croire que moi-même, François Mitterrand, mais beaucoup plus que moi, le Parti socialiste, totalement possédé par cette idée de l'Union de la gauche, n'a pas la volonté, autour du Programme commun, de réussir ? Et jusqu'au bout ?

Je suis convaincu qu'il y a des centaines de milliers, j'allais dire des millions d'électeurs communistes, qui savent que je leur dis la vérité ! Qui font confiance à ce que je dis... Qui savent que c'est toute ma conviction et l'engagement de ma vie. Mais je dis : appliquez le Programme commun !

changer la vie politique en France

FURNON : LES « PESTIFEREES » REINTEGREES

Les cégétistes « pestiférées » des ateliers Furnon à Saint-Christol-lez-Alès (Gard) ont gagné sur deux points primordiaux : d'une part, leur patron de choc a dû accepter de réintégrer les quatre syndiquées licenciées ; d'autre part, promesse a été faite que des élections de déléguées auraient lieu dans l'entreprise avant un mois.

Aussi ont-elles repris le travail lundi dernier, acceptant pour le moment d'être regroupées entre elles, dans un local qui les sépare des non-syndiquées. Inutile de dire que la C.g.t. ne renonce pas à leur faire réintégrer leur place dans l'atelier principal.

De son côté, Gérard Furnon ne renonce pas à jouer les Poujade après l'heure. Plus que jamais, il se déclare décidé à présenter une centaine de candidats sous sa bannière aux prochaines élections législatives.

LE SCANDALE DES HLM

Le gouvernement essaierait-il de noyer le poisson dans le scandale de l'Office d'H.l.m. de la région parisienne ? Une semaine exactement avant qu'une commission d'enquête se mette au travail pour tenter d'éclaircir cette ténébreuse affaire de millions envolés vers les caisses du plus grand parti au pouvoir (voir « l'Unité » n° 259), le gouvernement suspend le conseil d'administration de l'Office, ôtant ainsi tout pouvoir à la commission d'enquête et aux élus qui devaient y participer. Il nomme un administrateur provisoire chargé d'assurer une gestion rendue bien difficile : on parle d'un découvert de 40 millions de francs pour 1976.

Le gouvernement a également chargé la Cour des comptes de faire toute la lumière. Avant six mois. C'est-à-dire, avec un peu de malchance, après les élections de mars...

J'INFORME... QUI ?

Un nouveau quotidien est né cette semaine à Paris. En un temps où la presse politique connaît les difficultés que l'on sait, on pourrait se réjouir de l'apparition d'un nouveau titre. A condition toutefois qu'il ait l'honnêteté d'annoncer la couleur et qu'il ne tente pas de se dissimuler sous de faux-semblants. Or, c'est bien le cas de « J'informe », dirigé par l'ancien ministre centriste Joseph Fontanet, qui se prétend journal de pure information alors qu'il est, de toute évidence, un organe au service de la majorité et du patronat. Dès son deuxième éditorial, son directeur s'est d'ailleurs découvert, s'il en était besoin, en réservant tous ses éloges au président du C.n.p.f., François Ceyrac, et à ses « Dossiers de la liberté ». C'est, en effet, grâce au soutien financier de quelques grands patrons anti-Programme commun que Fontanet a pu investir d'emblée 5 millions de nouveaux francs dans une campagne de publicité (affiches géantes, abribus, etc.) à laquelle, au mépris des règles les plus élémentaires de la déontologie professionnelle, un certain nombre de journalistes ont cru devoir se prêter.

Malgré son titre et malgré quelques « tribunes libres » destinées à donner le change, « J'informe » est donc bien un journal engagé dans le camp de la droite. Ce qui ne l'empêche pas, le cas échéant, d'emprunter des idées à la presse de gauche — comme cette rubrique d'« humeur » inspirée du « Dipapacéquoi » de notre ami Piem, l'humour en moins.

HABY ET LA POLITIQUE

Chacun sait que l'imagination est la qualité dominante de René Haby. Son opération publicitaire sur « la rentrée de la réforme » ayant quelque peu souffert du bruit produit par le « clash » du M.r.g. lors du récent Sommet de la gauche, il lui fallait trouver du neuf... C'est de l'Elysée, semble-t-il, qu'a soufflé l'Esprit. Samedi passé, à Clermont-Ferrand (où il fut recteur), René Haby a redit sa préoccupation de voir la vie lycéenne « se politiser » en raison de la proximité des élections. Et d'argumenter ainsi : 15 % des conseillers municipaux sont des enseignants, et 85 % d'entre eux sont de gauche. Faut-il en tirer comme conclusion que les enseignants n'ont pas à s'intéresser à la vie civique, et en tout cas pas à gauche ? Ou bien René Haby prête-t-il à d'autres ses propres sentiments ? Car, de tous ces élus, combien y en a-t-il, s'il y en a, qui prennent leur classe pour un forum ?

Le risque de « politisation », il est vrai, n'est pas négligeable. Un dirigeant politique ne s'est-il pas récemment permis de dire que son mouvement devrait sous peu « mobiliser politiquement les lycéens » et noyauter la fédération Lagarde ? Ce subversif est le nommé Jérôme Monod, secrétaire général du R.p.r.

Quant au personnage chargé de coordonner le R.p.r. dans les lycées, c'est le fameux De Miceli, proviseur du lycée de Corbeil-Essonnes. Un autre « apolitique » bien connu.

SALAIRE A LA CARTE

Relevée par la C.g.t., cette petite annonce lue à Amiens, le 15 septembre, à l'A.n.p.e., sur le panneau réservé aux 16-25 ans :

« On recherche pour stage pratique 8 mois, technicien niveau B.t.-B.t.s. salaire mensuel : 440 F si moins de 18 ans ; 90 % du Smic si plus de 18 ans. »

Ça se passe de commentaire !



Fêtes du P.s.

Dimanche 25 septembre
à Brioude
Grande fête populaire
organisée par la fédération
de la Haute-Loire
avec Louis Eyraud, député
et François Mitterrand

* *

Dimanche 2 octobre
à Chambly
Fête de la rose
organisée par la fédération
de l'Oise
avec Claude Estier et Mouloudji

* *

Les 8 et 9 octobre
au Parc des Expositions
à Tarbes
Grande fête populaire
organisée par la fédération
des Hautes-Pyrenées

Gala de variétés avec
Jean-Michel Caradec

Meeting avec un représentant
du P.s.o.e. et Jean-Pierre Cot

● La section d'Epernay (Marne) du Parti socialiste organise un meeting le jeudi 29 septembre 1977 à 20 h 30, au Palais des fêtes d'Epernay, avec la participation de Jean-Pierre Chevènement, député socialiste et membre du bureau exécutif du P.s.

La section d'Epernay invite les militants et les adhérents du P.s. à s'y retrouver nombreux.

● **LES ENTRETIENS DU JEUDI** : Le Bureau national des Adhésions est heureux de vous annoncer la reprise des « Entretiens du jeudi » :

— le 6 octobre, de 19 heures à 21 heures, avec Claude Estier et Gilles Martinet, 7 bis, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris.

● **ALLO P.S.** : Tous les soirs depuis le 15 septembre, à partir de 20 heures, et ce jusqu'à 9 heures du matin, vous pouvez écouter les informations téléphonées du Parti socialiste en composant le numéro : 555.91.92.

Hiérarchie des salaires

LA FRANCE, LANTERNE ROUGE DES INEGALITES

Le débat engagé par la gauche sur la hiérarchie des salaires a eu au moins un premier résultat : même à droite, il ne se trouve plus un seul défenseur de la nécessité d'accroître encore l'écart des revenus. Jean-Pierre Fourcade lui-même se fait l'avocat d'une moins grande disparité en la matière... tandis que Raymond Barre annonce qu'il libère les plus hauts salaires !

Pour tous ceux qui sont depuis longtemps convaincus de cette évidence, le problème n'est pas si simple, comme l'a montré le débat précédant l'actualisation du Programme commun. Réduire les inégalités, oui. Comment et sur quels critères, tout est là. Et le profane s'est souvent perdu dans les querelles de chiffres, croulant sous des affirmations obéissant toutes au même but généreux, mais ne parlant pas forcément de la même chose. Car, si toute hiérarchie suppose la comparaison entre deux ou plusieurs termes, encore faut-il s'entendre sur les éléments comparés. Ainsi le haut et le bas de l'échelle des revenus sont soumis à bien des fluctuations.

Un exemple : en 1976, le salaire moyen des cadres supérieurs était 3,68 fois plus élevé que celui des ouvriers. En revanche, l'écart entre les ressources des personnes âgées disposant du minimum vieillesse et celles des dix mille plus gros contribuables de France était de 1 à 105.

Le problème est donc tout simplement de savoir de quoi l'on parle. Va-t-on juger de l'écart entre les salaires ou entre les revenus des Français ? Si l'on ne considère que les salaires, doit-on prendre en compte le salaire brut ou le salaire net ? Le salaire prévu par les conventions collectives, ou le salaire réel intégrant primes et avantages en nature, qui représentent plus du tiers du gain dans certaines professions ? Faut-il se référer à un salaire moyen par catégorie ou aux cas extrêmes des minorités les plus mal ou les mieux payées ?

Les choses se compliquent encore si, la notion de salaire étant jugée insuffisante, on se fonde sur la notion de revenu. Il faut alors prendre en compte tous les non-salariés (artisans, paysans, professions libérales). Et ne pas oublier les ressources annexes des salariés : pensions, rentes, allocations diverses, etc. Faut-il enfin considérer le revenu brut avant impôt ou le revenu net après prélèvement fiscal ? Sans oublier les inégalités de patrimoines, inquantifiables et échappant souvent à l'impôt.

Toutes ces interrogations expliquent la « guerre des fourchettes » que se sont livrée pendant un mois partis et syndicats. De 1 à 5 pour le P.c., jusqu'à 1 à 10 pour Jean-Pierre Fourcade, en passant par 1 à 6 pour la C.f.d.t., les chiffres valsent dès qu'il s'agit de définir l'écart souhaitable. Comment pourrait-il en être autrement quand les données actuelles varient à n'en plus finir selon les sources d'information et les critères retenus pour leur choix ?

Ainsi, dans la chimie, la grille des salaires montre un écart de 1 à 8,8 entre le salaire minimum et le salaire le plus élevé. Mais une enquête du patronat de ce secteur industriel, datant de 1974, révèle qu'au niveau le plus élevé un cadre supérieur gagnait 17 800 F mensuels, ce qui porte l'écart entre les salaires réels de 1 à 14.

Et l'écart peut encore s'aggraver si l'on s'avise de comparer, dans une même branche, les entreprises « généreuses »... et les autres. Ainsi, dans le secteur pharmaceutique, le directeur d'une firme en pointe peut gagner trente fois plus que l'ouvrier le moins qualifié de l'entreprise la plus retardataire. Partis d'un écart de 1 à 8,8, on en arrive facilement à un écart de 1 à 30, et encore plus facilement à une disparité de 1 à 105, si l'on quitte les seuls salaires pour aboutir aux revenus et une fois l'impôt passé par là. Cela, sans tenir compte des évasions fiscales. On comprend donc que la prudence soit de mise lorsqu'il s'agit de fixer le profil exact et souhaitable de la future pyramide des revenus.

Au-delà des querelles, un certain nombre de données permettent cependant d'apprécier l'ampleur des inégalités dans la France d'aujourd'hui.

L'étude réalisée par l'Insee au printemps 1977 éclaire de façon significative ce que peut représenter concrètement la hiérarchie des salaires pour 12 millions de salariés à temps complet. On y apprend ainsi que dans l'industrie ou le commerce quatre femmes sur cinq et plus d'un homme sur deux gagnent moins de 2 800 F par mois. A l'autre bout de l'échelle, 1,5 % des salariés (soit 177 000 personnes) gagnent plus de 11 000 F : 26 000 d'entre eux gagnent même plus de 20 000 F, ce qui porte l'écart avec la femme manœuvre (1 500 F mensuels) de 1 à 15. Bref, il ne fait pas bon être manœuvre, et encore moins bon être manœuvre et femme.

Une enquête du Centre d'étude des revenus et des coûts, au printemps 1976, chiffrait le retard des salaires féminins dans chaque grande catégorie socio-professionnelle. Tout secteur confondu, la femme manœuvre gagne 21 % de moins qu'un homme au même poste, l'ouvrière sans qualification 25 % de moins, l'ouvrière qualifiée 26 % de moins. Ce retard se retrouve aux échelons supérieurs de la hiérarchie : 25 % de moins pour les employées, 26 % pour les cadres moyens, 18 % pour les ingénieurs et 33 % pour les cadres supérieurs !

Le même type de disparité se retrouve entre les branches d'activité (secteurs de pointe comme la chimie, ou à la traîne comme le textile et l'habillement), entre Paris et la province. A cet égard, on remarque qu'après un léger resserrement de la hiérarchie jusqu'en 1968, on assiste de nouveau à l'élargissement d'un fossé au détriment des provinciaux.

Autre angle d'analyse, qui permet de mieux apprécier la réalité de la hiérarchie dans la vie quotidienne des Français : considérer les différentes ressources non pas au niveau individuel, mais au niveau de la famille, « unité réelle de perception et d'utilisation des revenus ».

Un groupe de recherches socio-économiques de l'université de Paris-I s'est attelé à cette tâche. Il a constaté que 1,1 % des ménages se situent dans la tranche de revenu la plus élevée (au-dessus de 100 000 F), alors que 22 % des ménages ne touchent pas 10 000 F par an (chiffres Insee 1970). Analysant les chiffres de 1965, ces chercheurs constatent que 0,5 % des ménages (77 000 familles) se partageaient à l'époque la même part des revenus globaux que les 29,5 % du bas de l'échelle, soit 2 300 000 familles.

Et il ne faut pas croire que les choses se sont arrangées. Ce groupe de chercheurs est formel : depuis 1965, « la situation s'est encore dégradée ».

On peut évidemment tenter de se consoler en se racontant que ce n'est pas pis chez nous qu'ailleurs. C'est, hélas, faux. Dans ce domaine, et bien que chipoté sur des points de détail par l'Insee, le rapport de l'O.c.d.e. publié en juillet 1976 fait encore autorité. « La France, écrit Malcom Sawyer, signataire du rapport, apparaît régulièrement comme le pays où la répartition des revenus est la plus inégale. »

Prolongeant les conclusions du groupe de Paris-I, Sawyer met en évidence cette réalité : 40 % des ménages français reçoivent 14 % du revenu total. Il insiste également sur un fait trop souvent oublié : la France est la seule nation où les 10 %

L'aide aux personnes âgées...

Valéry Giscard d'Estaing et le gouvernement se flattent souvent des efforts accomplis pour réduire les inégalités dont sont victimes les personnes âgées. En voici un exemple significatif.

Un certain nombre de retraités parisiens, jusque-là non imposables et ayant bénéficié — si l'on peut dire — d'un relèvement de leur pension en 1976, viennent de recevoir un avis de recouvrement leur annonçant qu'ils ont à verser une somme de l'ordre de 250 francs au titre de l'impôt sur le revenu. Le fisc leur retire donc une partie de ce qui leur avait été accordé pour compenser prétendument la hausse du coût de la vie !

Mais ce n'est pas tout : devenues imposables, ces mêmes personnes âgées perdent du même coup le bénéfice de la carte de transport gratuit. Elles sont donc ainsi doublement pénalisées.

Claude Estier, conseiller de Paris, a écrit au Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, et au maire de Paris pour dénoncer cette injustice.

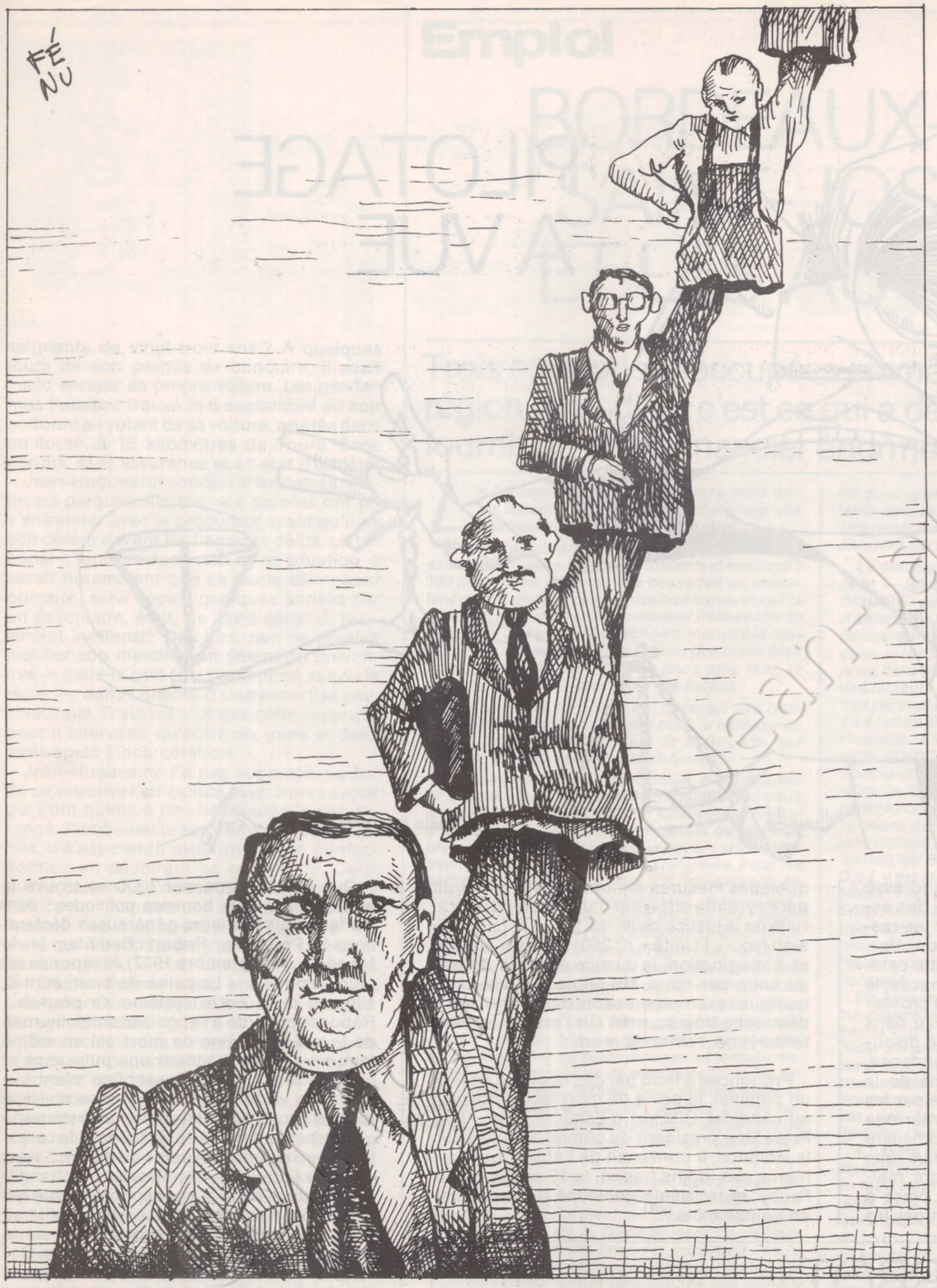

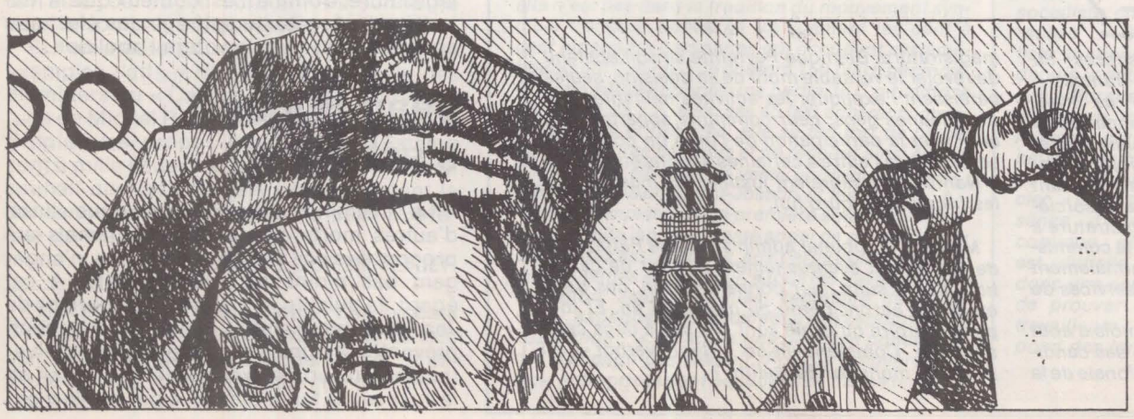

des ménages les plus défavorisés demeurent pénalisés par l'impôt sur le revenu.

On touche là à l'essentiel. « Pour réduire la hiérarchie des revenus, l'outil le plus efficace n'est-il pas tout simplement l'impôt ? », souligne Jean-Paul Bachy, délégué national à l'emploi du P.s. Un impôt plus juste, ne serait-ce que par la simple réduction de la fraude fiscale. D'après le rapport du Conseil des impôts de 1972, s'il existe de 5 à 10 % de fraude chez les salariés, l'Union des cadres C.f.d.t. relevait que cette évasion fiscale pouvait dépasser 50 %, et même 70 % chez les non-salariés (56 % pour les bénéfices industriels, 77 % pour les bénéfices agricoles).

Fiscalité plus juste, relèvement des bas salaires restent évidemment les principales armes contre la trop grande hiérarchie des revenus. Il n'en faut pas mésestimer pour autant des mesures moins spectaculaires, dont le P.s. attend des résultats non négligeables. D'une part, la négociation avec les syndicats ne doit pas porter uniquement sur les salaires, mais aussi sur tous les avantages en espèces ou en nature. D'autre part, il faut enterrer la sacro-sainte règle du secret en matière de rémunération.

« Le simple affichage des salaires aurait vite des conséquences positives sur le rétrécissement de la grille hiérarchique, affirme Bachy, car il contraindrait les entreprises comme les organisations syndicales et les travailleurs eux-mêmes à discuter ouvertement de leur travail et des raisons qui peuvent amener à payer mieux celui-ci que celui-là. En gros, ce simple affichage sonnerait le glas de la vieille tactique patronale : diviser pour mieux régner. »

« Enfin, poursuit Bachy, il est étonnant de voir qu'un salarié, interrogé sur le salaire de ses supérieurs, cite le plus souvent un chiffre qui lui semble énorme... et qui est bien en deçà de la réalité. » Car la hiérarchie des revenus en France, c'est aussi cela : ceux qu'elle frappe en premier en ignorent toute l'étendue.

CHRISTINE COTTIN et
MICHELE KESPI-BACKMANN

PILOTAGE A VUE

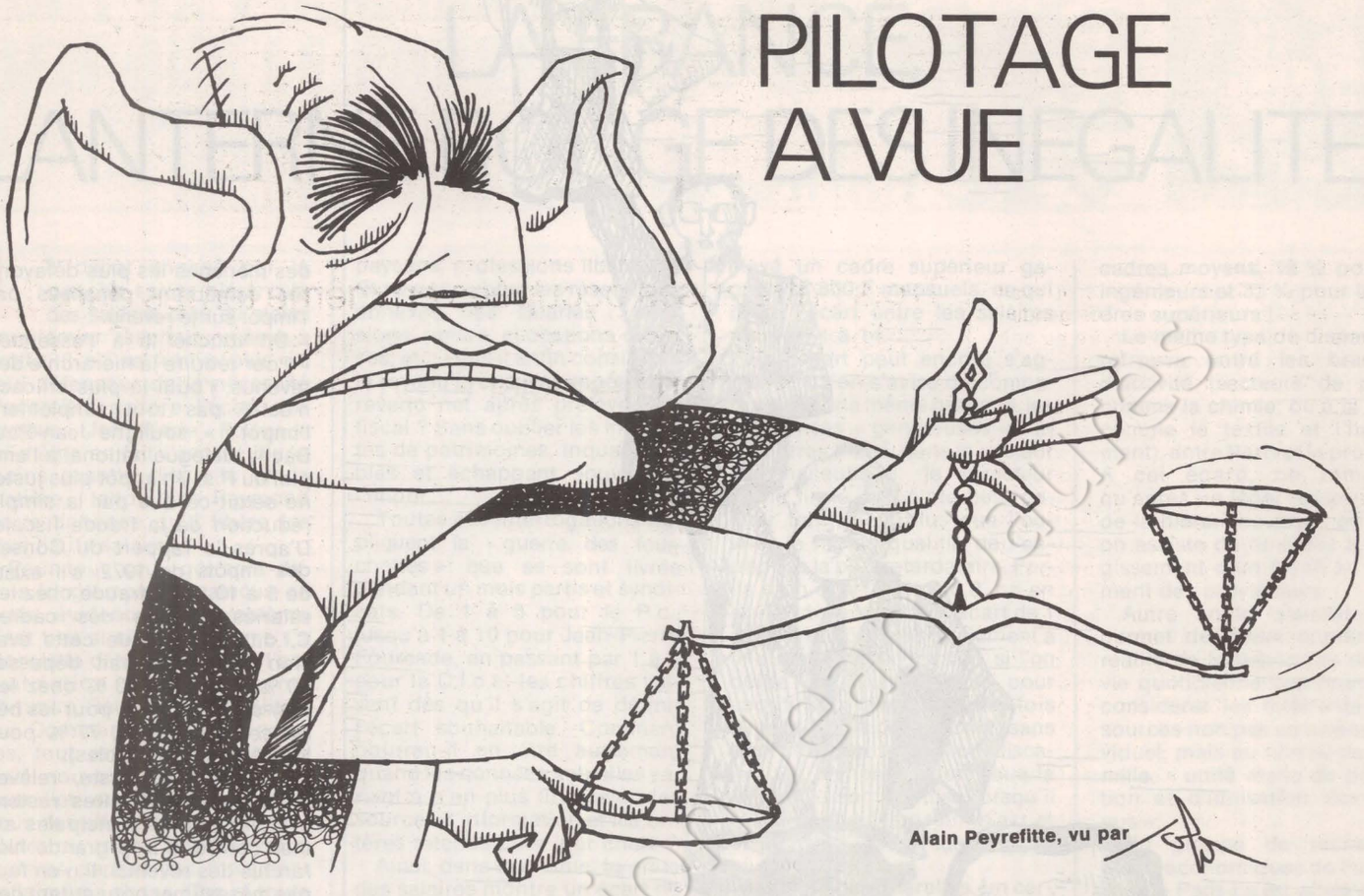

Alain Peyrefitte, vu par

Valéry Giscard d'Estaing s'est adressé le 15 septembre à l'ensemble des associations d'avocats (1) pour les rassurer sur l'avenir de leur profession. Par-delà ses visées électoralistes sur cette catégorie qui se sent incomprise et menacée, le premier magistrat de France a voulu brosser un tableau de la Justice. Un tableau dans lequel les poncifs les plus éculés le disputaient à des affirmations sur l'indépendance, l'équité, l'accessibilité et la rapidité de la Justice quotidiennement démenties par les faits. Au moment où l'opinion s'interroge avec inquiétude sur une machine judiciaire gravement malade, le discours plus que conventionnel du chef de l'Etat illustre, malgré lui, l'incapacité du Pouvoir en place à imaginer autre chose. Et ce ne sont pas les quelques mesures annoncées à grand bruit par Peyrefitte en faveur d'une prétendue gratuité de la justice civile qui peuvent faire illusion (voir « l'Unité » n° 260). Faute d'audace et d'imagination, la Justice apparaît dirigée au coup par coup. Un pilotage à vue dont quelques exemples récents démontrent qu'il débouche trop souvent sur l'arbitraire, l'autoritarisme... sinon la mort.

Prononcée à froid par des hommes envers un criminel, la peine de mort faisait horreur au candidat Giscard d'Estaing. Pour Alain Peyrefitte, président du comité d'études sur la violence, il convenait de l'abolir. La mort n'en a pas moins frappé, le 10 septembre à l'aube, le troisième guillotiné du septennat en quinze mois.

Que faut-il en penser ? Où se trouve la sincérité des deux hommes politiques : dans les faits ou dans leurs généreuses déclarations ? Pour Me Robert Badinter (« le Monde », 14 septembre 1977), la réponse est plus complexe. « La peine de mort, écrit-il, s'inscrit dans notre système de pouvoir... Réponse absurde à l'angoisse collective née de la peur, la peine de mort est en même temps signe que règnent une puissance et une volonté qu'aucun sacrifice n'entrave quand il y va de l'essentiel. Ainsi se révèle le rapport secret qui existe entre un système de gouvernement fondé sur la foi dans le caractère d'un homme et la peine de mort... S'il est vrai que l'abolition entraînerait un changement radical dans la conception morale qui est à la base de notre justice, elle signifierait aussi une modification substantielle de la nature du pouvoir et de ses rapports avec les citoyens. Il était inévitable, dès lors, que la gauche inscrivît à son programme la suppression de la peine de mort dès la première législature. Comme il est douteux que la majorité se présente au suffrage des électeurs en annonçant qu'elle votera l'abolition. »

Jean-Hugues s'est pendu

La machine judiciaire provoque aussi d'autres morts qui, sans avoir jamais été prononcées par une cour d'assises, n'engagent pas moins sa responsabilité. A cet égard, le suicide le 9 septembre dernier de Jean-Hugues Talbot, placé en détention préventive à la maison d'arrêt de Tours, illustre bien un certain aveuglement répressif de la Justice. La faute commise par ce fils d'en-

BERUFSVERBOT EN FRANCE?

Alain Peyrefitte a dénoncé avec succès, du moins comme auteur, un certain « Mal français ». S'il donnait un jour une suite à ce livre, pousserait-il l'honnêteté jusqu'à dénoncer aussi l'arbitraire du ministre de la Justice Alain Peyrefitte ? Rien n'est moins sûr. Ses décisions à l'encontre de Christian Raoult et Guillaume Mulsant ont pourtant un fort parfum de chasse aux sorcières. Au point que le Syndicat de la magistrature a refusé de participer, le 19 septembre, à la commission permanente d'études qui réunit normalement les organisations de magistrats et les services de la chancellerie.

Raoult et Mulsant ont été exclus au mois d'août par le ministre de la Justice de la liste des candidats au concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature. Bien que Peyrefitte se soit abstenu de révéler le véritable motif de sa décision, seules paraissent l'expliquer les activités militantes des deux jeunes gens. Leur commune appartenance au P.S. et la participation de l'un à un comité de soldats et de l'autre à certaines actions étudiantes à Nanterre ne sauraient justifier les mesures qui les frappent aujourd'hui.

Même si le tribunal administratif de Paris, saisi de leur cas et éventuellement la Cour de cassation, par la suite, leur donnent raison, ces deux étudiants auront perdu au moins un an. Et tout porte à croire qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation. Comment dit-on « Berufsverbot », en français, monsieur Peyrefitte ?

seignants de vingt-trois ans ? A quelques jours de son permis de conduire, il avait voulu essayer sa propre voiture. Les gendarmes l'avaient trouvé le 6 septembre au soir endormi au volant de sa voiture, arrêtée dans un fossé, à 15 kilomètres de Tours. Sans permis, sans assurance et en état d'ébriété.

Jean-Hugues fut conduit le lendemain matin au parquet. Alertés, ses parents ont pu s'entretenir avec le procureur avant qu'il ne soit déféré devant les flagrants délits. Le tribunal n'ignorait donc rien de sa situation. Il savait notamment que ce jeune délinquant primaire, suivi depuis quelques années par un psychiatre, était, de l'avis général, totalement inoffensif. Dès lors, rien ne pouvait justifier son maintien en détention préventive — celle-ci doit être l'exception et non la règle —, dans l'attente d'une expertise psychiatrique. D'autant plus que cette expertise peut n'intervenir qu'entre six jours et deux mois après l'incarcération.

Jean-Hugues ne l'a pas supporté. Le fait de se retrouver en cellule avec trois voyous qui l'ont quelque peu bousculé n'a rien arrangé. Placé ensuite seul dans une autre cellule, il s'est pendu avec une corde confectionnée en déchirant sa couverture. Ceux qui ne cessent de dénoncer le laxisme de la Justice ne manqueront pas d'apprécier la fermeté des magistrats de Tours. Une fermeté qui n'est pas, pourtant, la même pour tous: en 1974, le chef des gardes du corps de Chaban-Delmas avait attaqué et blessé un étudiant tourangeau à coups de couteau. Son geste reste impuni à ce jour !

Comment ne pas s'interroger, une fois de plus, sur l'indépendance des magistrats ? Et comment ne pas s'étonner d'une certaine utilisation de la prison ?

Le cas de François, sans être aussi dramatique que celui de Jean-Hugues, est tout aussi choquant. François a vingt-deux ans. On exige aujourd'hui qu'il purge les huit mois de prison auxquels il a été condamné, voici deux ans, alors qu'il était encore un jeune homme très instable.

Depuis cette condamnation, François s'est marié, il a eu un enfant et il a trouvé un travail régulier. Faut-il, au nom de la société et de la réinsertion sociale des détenus, briser ainsi ce fragile édifice ? Personne ne peut le soutenir sérieusement.

Si l'on ajoute pour mémoire à ces divers exemples l'affaire des pétroliers, celle des plombiers du « Canard enchaîné » ou l'attitude de Michel Poniatowski dans l'affaire de Broglie, les propos de Giscard d'Estaing sont à mille lieues de la réalité. Dès lors, son souhait que les Français « réapprennent la confiance en leur justice » ne peut relever que du vœu pieux.

JEAN-LOUP REVERIER

(1) A l'exception du Syndicat des avocats de France qui a refusé de cautionner ce que son secrétaire général, Claude Michel, a désigné comme « une opération de marketing électoral ».

Emploi

BORDEAUX-SUD, SAINT-JOSEPH ET LES AUTRES...

Trois entreprises occupées en même temps dans la région girondine, c'est ce qui a déterminé la C.g.t. à fournir un effort financier énorme et . . . difficile

Le 30 septembre il y aura quinze mois que les salariés de l'entreprise métallurgique Bordeaux-Sud occupent leur usine.

Bordeaux-Sud était une entreprise spécialisée dans la fabrication des ponts roulants et employait 380 personnes. Alors qu'elle possédait un important carnet de commandes, les huit banques qui la finançaient n'ont pas voulu assurer l'échéance de mai 1976. Le 14 mai, la direction annonçait la cessation de paiement. La liquidation des biens était prononcée le 22 juin. Quatre jours plus tard, le personnel décidait d'occuper les locaux.

Ainsi débutait un conflit qui devenait très rapidement le symbole de la lutte pour la défense de l'emploi dans le département de la Gironde, qui compte actuellement 30 000 chômeurs.

Bordeaux-Sud était confrontée à un double problème : travailler en sous-traitance avec deux groupes (Pont-à-Mousson et Creusot-Loire) qui imposaient leurs prix, et dépendre de matières premières, au coût très élevé, souvent artificiellement. En 1976, la tenaille s'est refermée. Pour les petites entreprises locales qui travaillaient en sous-traitance de ce sous-traitant, le coup était dur : un millier de personnes de plus sont allées s'inscrire à l'A.n.p.e. Or, la métallurgie étant pratiquement inexistante dans la région, les rares ouvriers qui ont réussi à se reclasser ont été obligés de s'expatrier, abandonnant un département dont ils étaient souvent originaires.

Pendant quinze mois, les représentants du personnel ont multiplié les démarches auprès des pouvoirs publics. La seule réponse fut le mutisme. Après une quarantaine de manifestations, fut organisée le 14 mai dernier, pour commémorer la première année de lutte, une journée portes ouvertes. Mais le lendemain, les machines se sont de nouveau tues ; un silence froid est retombé sur l'usine.

Fin septembre, le personnel devra donc se contenter des indemnisations de chômage, entre 40 et 45 % du salaire mensuel. Mais l'Union départementale C.g.t. de la Gironde vient de décider d'apporter un soutien financier important : aux allocations de chômage que percevront les travailleurs de Bordeaux-Sud sera ajoutée une somme complémentaire permettant d'atteindre les 90 % du salaire. Cette initiative originale et difficile, car elle n'est pas dans la tradition du mouvement syndical français, concerne uniquement les cent à cent cinquante personnes qui occupent systématiquement l'usine. Elle coûtera 150 000 F par mois. Pour en subventionner une partie, la C.g.t. diffuse un timbre de 2 F. Avec ses 45 000 adhérents girondins, actifs et retraités, elle se fait fort de placer 20 000 timbres par mois et de récolter ainsi 40 000 F. En outre, elle met en vente un disque de lutte : « Bordeaux-Sud, Saint-Joseph et les autres... »

Pour compléter cette première source de financement, elle lance un vaste appel de solidarité aux différentes associations, aux partis politiques, aux municipalités et, bien sûr, à tous les travailleurs de la région. Jean Dartigues, secrétaire de l'U.d.-C.g.t., explique ainsi le caractère exceptionnel de l'opération : « Il s'agit d'une décision ponctuelle, qui n'engage pas l'avenir. Pour la première fois, trois entreprises sont occupées en même temps. Il est donc urgent et prioritaire de remporter un véritable succès. » Car cette forme de lutte ne peut être généralisée, ne serait-ce que par les dépenses énormes qu'elle entraîne.

Le personnel des deux autres entreprises occupées — les tricots Saint-Joseph et la biscuiterie Olibet — s'interroge peut-être avec un peu d'amertume : « Pourquoi avoir axé cette expérience sur Bordeaux-Sud ? » Pour Jean Dartigues, si le rôle de locomotive joué par cette entreprise dans les conflits sociaux régionaux a été l'un des facteurs essentiels du choix de la C.g.t., d'autres particularités doivent être prises en compte : « La lutte à Bordeaux-Sud est d'une durée exceptionnelle. Elle vient d'atteindre son quinzième mois. C'est le conflit girondin le plus long. Si de nouveaux moyens ne sont pas fournis aux travailleurs, la lutte court le risque d'échouer. Une telle défaite porterait un coup au moral des autres travailleurs qui occupent leur usine. En revanche, une victoire serait stimulante. D'autre part, la situation de Bordeaux-Sud est particulière, car la C.g.t. y est la seule organisation qui continue à se battre. Tout le poids de l'action repose sur nous. Enfin, la métallurgie s'affirme comme un secteur très touché, avec trois mille suppressions d'emplois en deux ans dans l'Aquitaine. Bordeaux-Sud reste le dernier bastion de la métallurgie traditionnelle. »

En donnant aux travailleurs les moyens de poursuivre le plus longtemps possible leur combat, la C.g.t. va peut-être forcer les pouvoirs publics, qui attendent le pourrissement du conflit, à sortir de leur léthargie. Déjà, et ce n'est sans doute pas un hasard, pour la première fois depuis un an des propositions de reprise qui semblent sérieuses ont été avancées par l'entreprise Virax-Pompes Ledoux.

A travers l'initiative de la C.g.t. perce l'influence du conflit du « Parisien libéré ». Si les moyens mis en œuvre par l'U.d.-C.g.t. de la Gironde sont différents dans leur nature, leurs caractéristiques et leur organisation de ceux déployés par le Syndicat du Livre, ils reposent sur un même effort prolongé de solidarité. Dans le cas de Bordeaux-Sud, cette dernière passe, de surcroît, par une solidarité interprofessionnelle.

Si cette nouvelle forme de lutte se révèle difficile, pour Pierre Brana, secrétaire fédéral du Parti socialiste, chargé du secteur Entreprises, elle doit réussir : « C'est une initiative que le Parti socialiste soutiendra activement, comme il a soutenu depuis le début de l'occupation toutes les actions des «Bordeaux-Sud». Nos militants feront le maximum, mais, bien sûr, dans la limite de leurs moyens, car ils sont déjà très sollicités. Il y a, hélas, beaucoup de conflits, beaucoup de luttes où les travailleurs ont besoin de soutien financier. » C'est que, sans « trésor de guerre », en l'absence d'une tradition, la solidarité, surtout continue, permanente et non pas ponctuelle, est difficile à organiser, Bordeaux-Sud sera donc une expérience qui aura au moins le mérite de prouver que, pour sauver leur emploi, les travailleurs peuvent « inventer », mettre au point des formes de lutte inhabituelles.

JEAN-PIERRE BEDEI

vous n'êtes pas à la foire de marseille le provençal vous y emmène

la 1ere information régionale:

LE PROVENÇAL

Régisseurs exclusifs

Eurosud Publicité : 248, avenue Roger-Salengro
13015 Marseille - Tél. 50.19.10
Média Sud : 9-11, avenue Matignon
75008 Paris - Tél. 720.81.20

changer la vie sociale et économique

CHOMEURS : RECORD BATTU

1 461 077 chômeurs en France à la fin du mois d'août : tel est le chiffre que vient de publier la C.g.t. Pour arriver à ce résultat, la confédération syndicale s'est contentée d'appliquer les normes définies par le B.i.t. (Bureau international du travail) en la matière : aux 1 063 877 demandes d'emploi officielles restées insatisfaites — qu'il faut multiplier par le coefficient du B.i.t. 1,28 — il a suffi d'ajouter 94 083 personnes bénéficiant de la garantie de ressources et 5 242 percevant l'allocation spéciale du F.n.e. pour parvenir au total de 1 461 077.

La C.g.t., constatant que jamais la situation de l'emploi n'avait été aussi mauvaise, a rappelé que, depuis la mise en place du gouvernement Barre, le nombre des chômeurs a augmenté de 25 %. Ce syndicat a également dénoncé les opérations dirigées contre les chômeurs et rappelé qu'à l'heure actuelle un chômeur sur deux ne perçoit aucune allocation. « Plus de 700 000 personnes, affirme-t-il, notamment ceux qui arrivent sur le marché ou qui ont épuisé leurs droits aux allocations, sont aujourd'hui sans ressources. »

LES FLICS DU PATRONAT RECIDIVENT

Quatre agents d'une société privée de surveillance, le Bureau de protection et de surveillance, ont été écroués à la maison d'arrêt de Strasbourg. Chefs d'inculpation : usurpation de fonction, coups et blessures volontaires, séquestrations arbitraires et tentatives de vol. Ces agents, chargés de surveiller l'entreprise Baco à Strasbourg-Meinau, jouaient aux policiers et se présentaient comme tels. Non contents d'interpeller des passants et de leur passer les menottes, il arrivait que ces quatre salariés se défoulent en les rouant de coups. Un jeune apprenti boulanger de dix-huit ans, emmené à l'écart, menottes aux poignets, par ces pseudo-policiers et frappé pendant une heure, avait subi une incapacité de travail de dix jours.

L'enquête, commencée après le dépôt d'une plainte du jeune homme, a montré que les salariés de cette société de surveillance n'en étaient pas à leur coup d'essai. La direction de cette société « musclée » pouvait-elle ignorer qu'un piéton et une jeune fille avaient déjà été frappés à l'occasion d'un « contrôle » par ses trop dynamiques gardiens ? Les syndicats et partis de gauche dénoncent, depuis leur apparition, ces polices parallèles qui se révèlent être, trop souvent, le dernier refuge de malfrats en mal de recyclage.

BOUYGUES CONDAMNÉ

Après une plainte déposée en février 1975 par le syndicat F.o., la société Bouygues vient enfin d'être condamnée. Viel, chef du service de cette entreprise au Vaudreuil (Eure), s'est vu infliger deux amendes de 2 000 et 500 francs. Trois chefs d'inculpation pesait contre lui : entrave à la libre circulation d'un délégué syndical ; non-information d'une réunion préparatoire aux élections de délégués du personnel ; embauche le 14 février d'un salarié intérimaire pour remplacer le délégué F.o., relevé de son poste de mécanicien d'entretien lors d'une grève déclenchée la veille.

En fait, la société Bouygues avait mal supporté la création d'une section F.o. sur ses deux chantiers du Vaudreuil. Outre la condamnation de cette entreprise, F.o. s'est vu allouer par le tribunal d'Evreux la somme de 1 000 francs de dommages et intérêts.

COMEX : LE PATRON SAIT NAGER

Soixante-dix licenciements menacent toujours à la Comex, leader mondial de la plongée sous-marine industrielle. Les syndicats avaient réussi à obliger cette société multinationale de travaux sous-marins, dont le siège est à Marseille, à différer ses projets, annoncés avant l'été. A l'époque, l'U.d.-F.o. des Bouches-du-Rhône, entre autres, avait rappelé le scandale que représentaient ces licenciements, alors que la Comex avait récemment bénéficié d'un prêt de dix millions de francs du Groupement pour le financement de travaux dans la région de Fos-sur-Mer.

BANQUES : POUR LA SECURITE

Le 6 septembre dernier, l'intersyndicale de la Société générale a demandé au personnel d'observer un arrêt de travail. Une fois de plus, la sécurité du personnel bancaire était à l'ordre du jour.

En effet, le 30 août dernier, un hold-up a eu lieu à l'agence de la Société générale de Courtenay (Loiret). Malgré les nombreux avertissements donnés dans ce domaine par les syndicats aux groupes bancaires, un seul agent tenait ce guichet. Mortellement blessé au cours du hold-up, il a succombé.

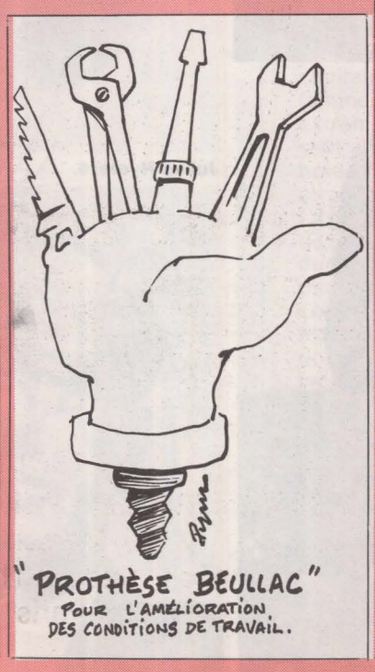

Par ce mouvement, les syndicats veulent obtenir de l'Association française des banques une réunion de la sous-commission nationale de sécurité, pour résoudre en priorité le problème posé par les guichets ne fonctionnant qu'avec un seul agent.

LIP A L'HEURE D'ALGER

Une nouvelle forme de coopération entre le Nord et le Sud, une opération industrielle originale : l'Algérie vient au secours de Lip, dont la mise en liquidation vient d'être de nouveau décidée. Aux salariés de Lip, regroupés en association, l'Algérie vient de demander d'étudier — avec contrat à la clef — la création d'une usine horlogère sur son territoire.

Ce ne serait pas le seul projet de ce genre envisagé par les Algériens : la Compagnie aérienne de navigation pourrait participer au plan de renflouement du groupe Terrin (réparation navale). Mais là, rien n'est encore sûr, tandis que la perspective d'une relance pour les horlogers de Palente est déjà du domaine de la réalité.

RESERVE A SENS UNIQUE

Le 21 septembre, Philippe de Reilhan, inspecteur du Trésor public, sera traduit devant le conseil de discipline pour avoir appelé en son nom personnel à voter pour une liste de gauche aux élections municipales.

Une grave atteinte aux libertés visant un agent qui a osé exprimer en tant que simple citoyen une opinion contraire à celle de son employeur, le gouvernement. Une question se pose : verra-t-on M. Massenet, directeur général de l'Administration et de la Fonction publique, traduit devant le conseil supérieur — siégeant en formation disciplinaire — pour avoir signé dans la presse un appel « pour un programme pas commun » ?...

Ce serait la seule façon de démontrer que l'obligation de réserve n'est pas à sens unique !

AFRIQUE: AUX FRONTIERES DE L'APARTHEID

Représentant du Parti socialiste français dans la délégation de l'Internationale socialiste qui s'est rendue la première quinzaine de septembre en Afrique australe, Jean-Pierre Raison raconte pour « l'Unité » son voyage aux frontières de l'apartheid.

La lutte contre le racisme cimente une union entre des pays et des régimes bien différents

Dix jours de visite officielle dans les pays dits de la « ligne de front » (Angola, Zambie, Mozambique, Tanzanie), aux frontières du Zimbabwe (l'actuelle Rhodésie) en lutte, ne permettent de présenter qu'une esquisse. Celle-ci est néanmoins nécessaire. Nous avons trop longtemps paru n'attacher qu'un intérêt lointain à l'Afrique australe ; le congrès de Nantes a marqué un changement : la présence de délégations du M.p.l.a. (Angola), du Frelimo (Mozambique) de l'A.n.c. (Afrique du Sud), de la Swapo (Namibie), l'accueil chaleureux qui leur fut fait par les congressistes sont des signes. Cependant, aucun socialiste français n'avait encore officiellement rendu visite à la ligne de front et aux mouvements de libération de l'Afrique australe ; c'est maintenant chose faite, et l'importance de cette « première » a été soulignée sur place. Mais ce ne doit être pour nous que le début d'une action solidaire.

Suite au vote d'une résolution contre l'apartheid à Genève, l'an dernier, l'Internationale socialiste avait décidé l'envoi d'une mission d'information en Afrique australe. Dirigée par Olof Palme, elle comprenait les représentants de dix partis (1). L'accueil chaleureux qui lui a partout été réservé est politiquement significatif. Certes, il s'adressait d'abord au président d'un parti qui, de très longue date, a soutenu les mouvements de libération. Mais c'est bien toute l'Internationale qui a été accueillie sans concessions mais avec une amitié qui soulignait la volonté de non-alignement de pays que la presse capitaliste ne cesse d'accuser d'être des féaux du bloc communiste.

Au centre des conversations était l'avenir de l'ensemble de l'Afrique australe : refusant la « théorie des dominos », qui voit dans l'indépendance du Zimbabwe la condition de la libération de l'Afrique du Sud, chacun pense là-bas que la lutte doit être menée sur tous les fronts. Néanmoins, le problème du Zimbabwe était à la fois le plus brûlant et le plus délicat en raison de la publication de nouvelles propositions anglo-américaines de règlement négocié et de la pluralité des interlocuteurs. Le paysage politique du Zimbabwe reste complexe : des leaders comme Sithole et Muzorewa ne sont pas engagés dans la lutte armée et comptent sur les élections ; face à eux, la Zanu de Robert Mugabe et la Zapu de Joshua Nkomo ont choisi les armes et s'unissent dans un Front patriotique, en posant les bases d'une armée commune, la Zipa. Union fragile, ou du moins inachevée : chacun a encore ses bases propres. Depuis la Zambie, la Zapu s'appuie sur les populations de l'Ouest, tandis que, basée au Mozambique, la Zanu est surtout influente auprès des habitants de l'Est.

Personne ne nie ces éléments tribaux, ou plutôt régionaux. Les contraintes de distance limitent les relations entre les deux mouvements. La poursuite de la lutte armée renforcerait-elle l'union ? L'hypothèse ne s'est pas vérifiée en Angola. Une volonté politique commune est tout aussi nécessaire. Pour l'heure, il ne s'exprime pas de grandes divergences : Zanu et Zapu refusent les propositions actuelles de règlement qui, parce qu'elles ne prévoient pas le démantèlement des institutions du régime Smith, ne peuvent garantir des élections libres, et qui, en traçant les grandes lignes d'une future Constitution, préjugent le choix des Africains.

On pense à juste titre que le camp occidental espère voir s'établir au Zimbabwe un régime modéré avec lequel des « affaires » resteront possibles et que, sans bouleversement total des structures, des élections conduisent à ce résultat. Pourtant, la masse du peuple semble extraordinairement motivée, si l'on en juge par le nombre des engagements dans la Zipa. Cela, comme le désir d'éviter les interventions extérieures, conduit les pays de la ligne de front à rechercher plutôt une solution négociée acceptable pour les nationalistes.

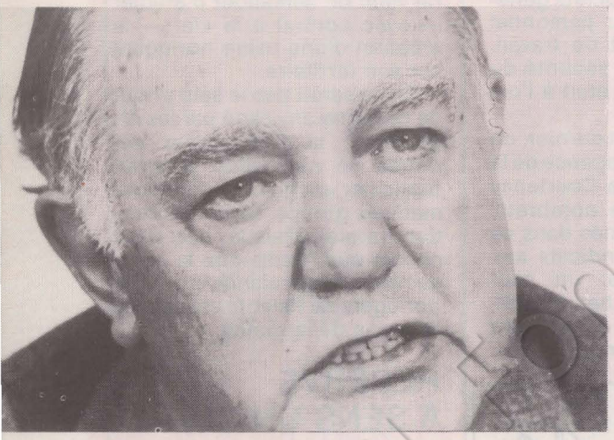

John Vorster.

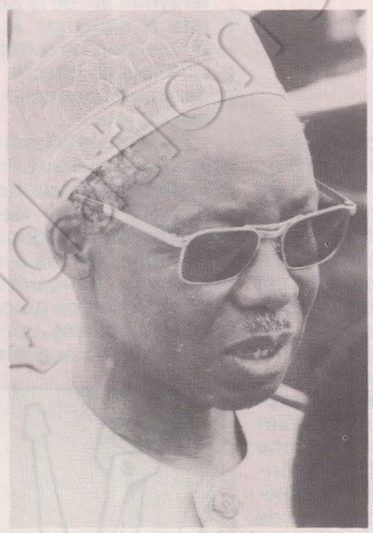

Julius Nyerere.



Ian Smith.



Joshua Nkomo.



Ces différences d'appréciation ne sauraient cependant provoquer de rupture : il est frappant de voir combien les pays de la Front Line sont impliqués, quoi qu'il en coûte, par engagement fraternel et parce que la libération de l'Afrique australe est indispensable à la solution de beaucoup de leurs problèmes. La lutte contre le racisme cimente une union entre des pays bien différents.

Un socialiste français en Angola

En Angola comme au Mozambique, un socialiste français est accueilli comme un ami à qui l'on reproche seulement de venir un peu tard. Les conversations ont volontiers lieu en français. Parfum de latinité, certes, mais bien des dirigeants de ces pays ont aussi découvert le marxisme en France. Les deux anciennes colonies portugaises ont lutté de manière parallèle contre la même oppression ; leurs leaders se sont formés ensemble et tous ont opté pour le marxisme. Leurs projets sont voisins.

Politiquement, c'est un non-alignement, qui n'exclut ni la reconnaissance envers ceux qui les ont aidés, et d'abord les Cubains, ni le regret d'absences comme celle de la gauche française. Economiquement, c'est la volonté de bâtir une société socialiste où le peuple soit pleinement participant. L'agriculture sera le fondement, et l'industrie le facteur décisif du développement agricole. Mais le premier objectif est de retrouver, dans de nouveaux rapports sociaux, le niveau de production de 1973.

Les ambiances sont cependant bien différentes. Luanda sort à peine de la guerre. La capitale a certes retrouvé un ordre urbain ; la famine n'y règne pas, mais la pauvreté est extrême. Un magasin ne vend souvent qu'un seul article en quelques exemplaires. Symbole : l'hôtel Panorama, où les délégations étrangères mangent fort bien, est sur une île. La décolonisation puis la « deuxième guerre de libération » ont délabré l'appareil de production : des centaines de ponts détruits, un parc de camions réduit à 3 000 véhicules contre 28 000 en 1973, par le départ des petits entrepreneurs portugais, des usines endommagées ou sabotées où des assistants techniques s'échinent à bricoler les machines.

On doit faire des choix : réparer, débloquer les campagnes pour ravitailler les villes et assurer l'exportation du café (la dernière campagne de cueillette a été un succès). Ailleurs, on va de l'avant : formés certes à la hâte, les instituteurs sont plus nombreux qu'en 1973. Mais, si l'Etat a acquis la majorité dans la Diamang (2), il n'a pas encore renégocié le statut des sociétés pétrolières. Chaque chose en son temps pour des responsables dont les traits tirés, la tenue très

→

modeste montrent l'engagement dans une nouvelle forme de combat. La vraie guerre est d'ailleurs encore aux portes : incursions sud-africaines au sud, au moins 200 000 réfugiés du Shaba au nord-est.

Mozambique : conviction et humour

Les traits du Mozambique sont déjà différents. Le ciel bleu de Maputo ne suffit pas à expliquer le contraste avec Luanda baignée dans la brume. L'architecture est plus gaie, souvent une franche réussite. Les peintures murales, comme à Luanda, exaltent la lutte révolutionnaire, mais point de tenues guerrières : on met un point d'honneur à être élégant; et la cravate est de rigueur. Les marchés populaires sont largement approvisionnés. Il n'y a pas eu de guerre civile, et les temps les plus durs semblent passés. Paysages et rapports sociaux se transforment.

Dans les secteurs irrigués de la vallée du Limpopo, les anciens ouvriers saisonniers africains ont pris la place des petits colons portugais. Après le riz viennent tomates et oignons, fort bien réussis. Qui se douterait qu'aux dernières pluies les digues ont été emportées ? On les a refaites à la main et l'on construit les maisons végétales des « villages communautaires ». Difficultés et erreurs techniques ne manquent sans doute pas, mais on doit corriger déjà autant que reconstruire.

Cela se fait dans un climat de conviction et de bonne humeur : aux slogans scandés dans toute réunion — « Vive le Frelimo ! » « A bas l'apartheid ! » « La lutte continue ! » — répondent des chants parfaitement harmonisés. Samora Machel combine dans ses discours rigueur et humour, voire un comique aigu, forme extrême d'un franc-parler que pratique aussi telle ouvrière admonestant le ministre des Affaires étrangères.

La bonne humeur n'est qu'un aspect du sérieux : le Mozambique est en guerre ; son armée subit le gros des chocs frontaliers ; la fermeture de la frontière rhodésienne lui coûte 200 millions de dollars par an. Des relations subsistent certes avec l'Afrique du Sud, où, par exemple, la politique des firmes occidentales contraint le pays à se ravitailler en pièces détachées, mais on s'efforce de rompre au plus vite le maximum de liens, et le nombre des travailleurs mozambicains en Afrique du Sud a déjà bien baissé. Seule une aide au développement du Mozambique peut permettre de faire plus et plus vite.

LA MORT DE STEVE BIKO

Le 13 septembre, Steve Biko est mort dans une prison sud-africaine. Fondateur du Mouvement de la conscience noire, président honoraire de la Convention du peuple noir, il n'avait rien du raciste noir qu'a décrit une certaine presse. C'était un homme de dialogue et de paix, un des plus authentiques porte-parole de son peuple opprimé.

Qui croira que cet homme de trente ans, vigoureux, a succombé à huit jours de grève de la faim ? Steve Biko n'est qu'une des dix-huit personnes, au moins, mortes en détention depuis les émeutes de Soweto. Nous devons crier notre indignation, exiger la création d'une commission d'enquête.

Adressez des lettres de protestation au Premier ministre d'Afrique du Sud (1) avec copies au ministère des Affaires étrangères (2) et à l'ambassade d'Afrique du Sud en France (3), et faites-le savoir. Ne croyez pas ce geste inutile : la solidarité continue à transformer le monde.

(1) J.B. Vorster, Union Buildings, Pretoria, Afrique du Sud.
(2) 37, quai d'Orsay, 75007 Paris.
(3) 59, quai d'Orsay, 75007 Paris.

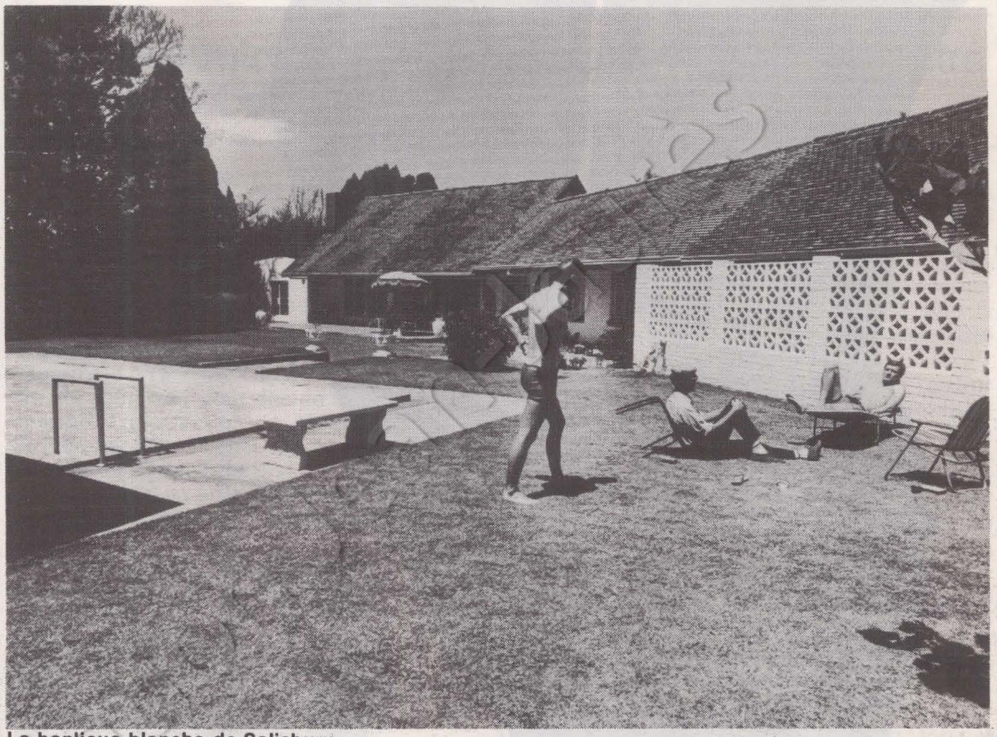

La banlieue blanche de Salisbury.

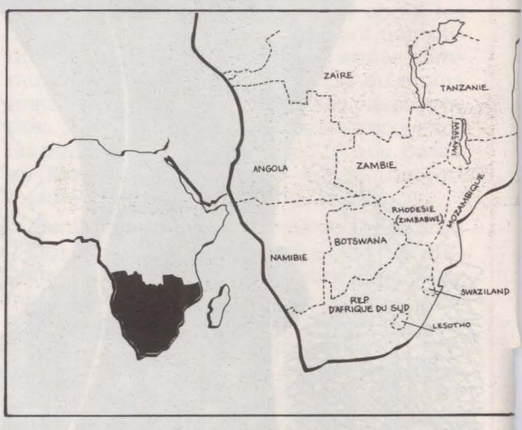

Tanzanie : le dédain des apparences

Tanzanie et Zambie ont une plus longue histoire indépendante. Leur solidarité s'est affirmée il y a dix ans lorsque, pour contrer le blocus rhodésien, la Tanzanie a tout fait pour permettre l'exportation du cuivre zambien. Le chemin de fer Tazara, construit par les Chinois, pérennise aujourd'hui ces relations ; il est encore le poumon de la Zambie.

Ayant déjà visité Dar es-Salaam en 1970, je mesure ce qu'a d'artificiel une tournée des capitales. La ville ne semble guère changée, malgré le renforcement du socialisme tanzanien, la généralisation des villages communautaires Ujamaa. Dar es-Salaam n'est pas la Tanzanie et n'en sera bientôt plus la capitale : ville marquée d'influences arabes jusque dans son nom, elle est fortement indienne encore. On s'y soucie peu du paraître : guère de grands travaux, des chaussées un peu négligées ; les touristes sont tolérés, non flattés. Le port subit les conséquences



cemment des attaques. Son engagement est le meilleur signe d'une volonté générale.

Restent tous ceux que nous ne pouvions rencontrer : nous n'aurons vu du Zimbabwe, au-delà du pont-frontière, qu'un cantonnement de l'armée de Smith. Derrière l'écran des oppresseurs, salut à vous, peuples qui luttez dans l'ombre contre une forme — honteuse entre toutes — de l'exploitation capitaliste qu'appuient en sous-main les puissances économiques d'un monde qui se dit « libre » !

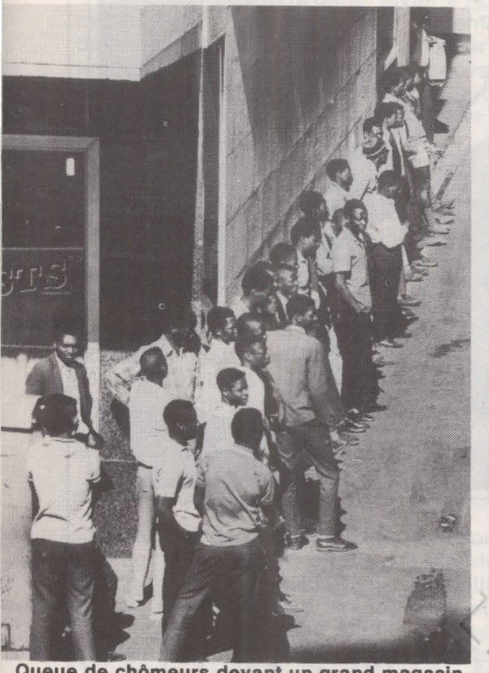

Queue de chômeurs devant un grand magasin.



Le corps d'un « terroriste » exposé par l'armée rhodésienne.



« Nourrice » d'enfants et de chiens.

des conflits actuels, engorgé qu'il est par le trafic zambien. Les bateaux forment une file d'attente, et le commerce en pâtit fort. Loin de là, en brousse, la Tanzanie instruit la Zipa comme elle a aidé les maquis du Frelimo...

Le dédain des apparences, on le retrouve à State House, auprès de Julius Nyerere. Par souci d'économie, il s'accommode de cette demeure de style arabo-colonial, d'un charme rétro. Les chaises de la salle à manger ont connu des jours meilleurs ; qui s'en soucie ? La franchise est une autre note : les Tanzaniens savent être brusques (notre ministre des Affaires étrangères en a fait la malheureuse expérience), mais sportivement ils apprécient la réplique.

Au frère du président, responsable d'un village Ujamaa, je voudrais formuler une critique ; je corrige : « une remarque ». « Je préfère une critique », m'est-il répondu. Les dirigeants tanzaniens n'ont jamais hésité à reconnaître leurs erreurs ou à marquer combien les choix sont difficiles. Nyerere sait qu'une paix rapide ne favorisera pas la naissance du socialisme en Zimbabwe et le regrette ; il opte néanmoins pour la paix, sous conditions.

Zambie : contraint par les frontières

La Zambie a été le pays le plus incertain dans ses choix (elle a longtemps soutenu l'Unita en Angola), le moins spontanément engagé dans le combat. Sa position l'y contraint, limitrophe qu'elle est tant de la Rhodésie que de tous les pays du front. Et c'est pourtant là que l'état de guerre est le plus exprimé : couvre-feu, coupures d'eau ; on montre au bord du Zambèze les traces des bombardements au mortier et des tirs de harcèlement de l'armée de Smith.

La guerre peut-elle créer l'union sacrée dans un pays où la situation politique est fluide, où la chute des cours du cuivre se conjugue, pour créer une grave crise économique, avec la fermeture des voies ferrées par le Zaïre et la Rhodésie ?

Le Botswana enfin : sa présence sur le front tient de la gageure, tant il est encerclé par les régimes racistes et dépend d'eux sur le plan économique. Faute d'armée, il serait la proie de la moindre offensive. Il n'en accueille pas moins les réfugiés et a subi ré-

Nul doute que les militants socialistes aient compris que votre lutte est la leur. Sous peu, l'Internationale socialiste proposera une série de mesures d'appui effectif. Certes, pour nous, le premier devoir est un succès en mars prochain : en Afrique australe on attend la victoire de la gauche unie en France.

Mais c'est dès aujourd'hui qu'il nous faut agir, peser sur le gouvernement pour qu'il traduise en actes la volonté d'évolution qu'il exprime, préparer l'opinion à un changement radical de politique, forger les instruments d'une action de soutien propre au Parti socialiste, gauche au pouvoir ou pas. Faute de quoi, au sud de l'Afrique, naîtrait la déception des amitiés trompées.

JEAN-PIERRE RAISON

(1) Les partis socialistes d'Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Italie, Portugal, république Dominicaine et Suède.

(2) Puissante compagnie exploitant les gisements de diamant, où les intérêts sud-africains sont importants.

DES PLOUFS QUI FONT DU BRUIT

Mettre un satellite sur orbite devient un exploit pour la Nasa. Le taux d'échecs est impressionnant... surtout si le satellite est européen !...

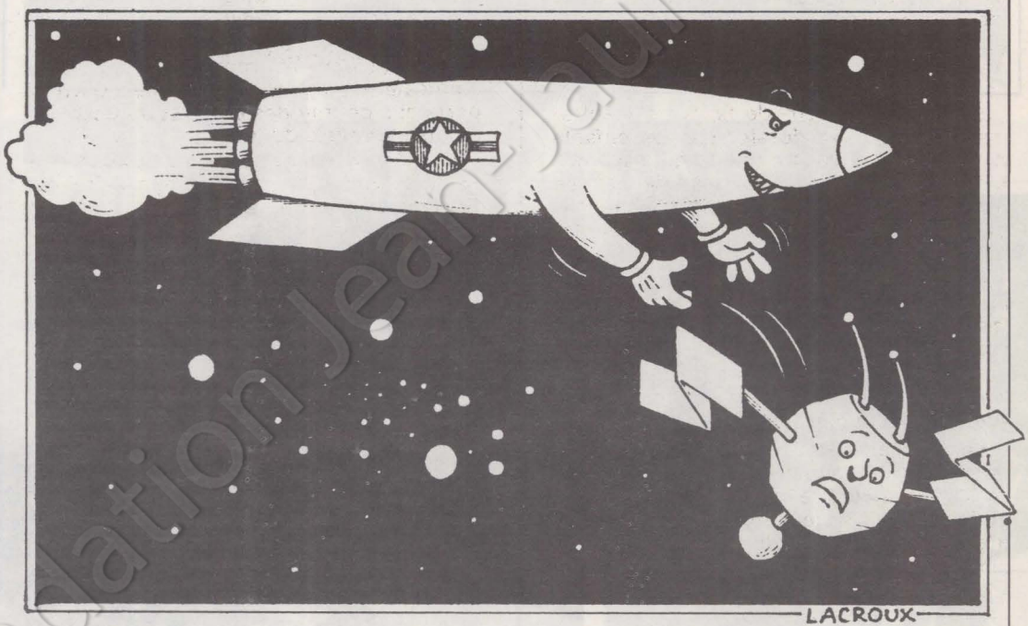

Les Américains sont vraiment les rois ! Sur terre ils font partie des « grands ». Dans l'espace, ils font (presque) ce qu'ils veulent. Comme chacun sait, la Lune n'a plus de secrets pour eux, ils sont passés maîtres dans le lancement des fusées sol-air et ils prévoient pour les années quatre-vingts la mise en service de la navette spatiale, une sorte d'autobus de l'espace qui permettra des liaisons régulières entre la Terre et les stations orbitales. Chapeau !

Ils ont pourtant d'étranges défaillances. Bien sûr, l'erreur reste humaine. Mais — comme c'est étrange — c'est surtout lorsqu'il s'agit de placer sur orbite des satellites européens que les lanceurs U.s. se transforment soudain en fusées sol-air-mer. Ce n'est vraiment pas de chance ! Et quel dommage pour ce petit bijou d'O.t.s. (Orbital Test Satellite), un satellite expérimental, bichonné depuis quatre ans par l'Agence spatiale européenne (E.a.s.), porteur de tant d'espoirs européens ! Voilà qu'à la suite d'un incendie survenu dans la fusée porteuse Delta 39-14, lors du lancement vers minuit le 12 septembre, O.t.s., l'enfant chéri de l'Europe, s'est misérablement retrouvé... à l'eau — 600 millions de francs qui gisent par 20 mètres de fond au large des côtes de Floride. Un « regrettable accident », comme dirait Bedos. Et qui compromet fort le programme spatial européen.

L'enjeu est pourtant d'importance : O.t.s. était en effet chargé d'administrer la preuve que l'Europe était techniquement au niveau des Etats-Unis pour la construction des satellites chargés d'assurer les télécommunications (téléphone, télévision, ordinateurs). De là à entamer le monopole américain sur le marché mondial des télécommunications, le pas pourrait être vite franchi. Les Etats-Unis n'ont-ils pas apprécié ces visées commerciales ? Des esprits chagrins le murmurent. Il est vrai que le gâteau mérite qu'on tente de le garder pour soi tout seul !

Le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble de l'industrie des télécommunications est actuellement de 250 milliards de francs et il croît de 15 % par an. Quant aux besoins en transmissions d'images et en téléinformatique, on estime qu'ils vont augmenter de 20 à 30 % par an dans les pays développés. Sans compter le marché des pays en voie de développement. Une aubaine à ne pas négliger par les temps qui courent ! Et ces considérations bassement commerciales éclairent sous un jour nouveau les coups du sort en cascade qui s'acharnent sur les satellites européens.

Car la mésaventure d'O.t.s. n'est que le troisième incident désagréable en... six mois ! Le 20 avril dernier, le satellite européen Geos aux missions scientifiques essentielles n'est pas mis sur la bonne orbite par le lanceur américain Thor-Delta et ne peut donc atteindre les buts qui lui étaient assignés. Le lancement d'O.t.s. aurait dû avoir lieu en juin dernier, mais un incident technique dans la fusée oblige à retarder le lancement. Et voilà qu'enfin lancée le 12 septembre, la fusée explose et le satellite est perdu corps et biens...

Une série de malchances d'autant plus étrange que les Delta ont jusqu'alors connu un excellent taux de réussite, plus de 90 % Seulement il y a plusieurs types de lanceurs Delta. Cette fois-ci, il s'agissait d'un Delta 39-14, une série modifiée, et ce n'était que le troisième lancement d'un appareil de ce type. Les deux premiers ayant parfaitement fonctionné pour l'envoi par R.c.a., une société privée américaine, de deux satellites de télécommunications.

Les experts européens ont des sueurs froides à l'idée que le prochain tir d'un Delta 39-14 sera effectué au printemps 1978 pour... le frère jumeau d'O.t.s. ! Bien entendu la Nasa n'assume en rien la responsabilité financière des échecs... Heureusement que l'agence spatiale européenne avait pris cette fois-ci la précaution d'assurer O.t.s. !

La fatalité fait bien les choses, susurrent les mauvaises langues. Mais il faudrait avoir vraiment l'esprit mal tourné pour suspecter si peu que ce soit les bonnes intentions de nos amis d'outre-Atlantique. N'ont-ils pas démontré leur candeur lors du lancement du satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie ? La Nasa jouissant du monopole des lanceurs — chez nous on a des idées, mais on n'a pas de fusées... —, les Américains ont gentiment accepté de placer Symphonie sur orbite. A quelques petites conditions: en particulier, l'interdiction de l'usage commercial de Symphonie. Evidemment, ça limite beaucoup l'emploi de ces petites merveilles de la technique, mais il y a des compensations morales : la fierté de se savoir aussi doués que les Américains. Tant pis si on n'a pas le droit de se servir de nos beaux joujoux !

A toutes fins utiles, la Nasa a ouvert une enquête sur le dernier accident en date. Un expert européen sera-t-il admis à y participer ? Les plus folles hypothèses circulent : ne dit-on pas qu'il y aurait, lors des tests de contrôle de qualité, deux séries de pièces — les excellentes et les moins bonnes — et donc deux types de fusées — de chaque série —, les unes destinées à la consommation intérieure, les autres... à l'exportation. Certains parlent même de sabotage caractérisé.

Vraiment, il est temps de faire taire les commérages !

Quant aux Européens, ils ont au moins une consolation : vers 1980 ils auront leur fusée à eux, Ariane — dont la réalisation technique est confiée à la France —, et pourront enfin se passer des (bons) services américains. Mais il y aura toujours des grincheux pour dire qu'il aurait mieux valu commencer par là !

MARIE-JOSE BERNARDOT

L'ENFANT PRISONNIER DE LA VILLE

« Ce terrain n'est ni un chantier ni un dépotoir, mais un espace réservé aux enfants. Vous êtes donc priés de ne pas déposer vos ordures. » Sur une palissade, place des Fêtes à Paris, des dessins d'enfants ouvrent le dernier film de Bertrand Tavernier, « les Enfants gâtés ». Signe des temps, l'enfant dans la ville a besoin de ces terrains que l'on dit d'aventure, terrains vagues et lieux libres où se fabriquent et se détruisent des cabanes, où brûlent d'énormes feux de joie.

Le dernier numéro de la revue « Autrement », dans son dossier sur les enfants dans la ville, consacre une large place aux terrains d'aventure et aux expériences qui tendent à ouvrir dans le béton des brèches par lesquelles peuvent s'engouffrer les moins de quatorze ans.

Car la ville a tendance à oublier l'enfant, à nier son existence. Comme elle nie les vieux, les handicapés et autres improductifs. « La rue est adulte, les espaces balisés, les interdits et la peur promulgués », écrit en guise d'introduction le rédacteur en chef de la revue, Henry Dougier.

Le premier mérite de ce dossier est de nous faire comprendre que les enfants ne sont pas toujours ce que les adultes croient, qu'il est inutile de leur créer des lieux protégés, rêves d'adultes qui ne correspondent jamais à ce qu'« ils» désirent.

Quant aux terrains d'aventure qui, justement, répondent assez bien à ce désir de liberté, ils se heurtent à l'incompréhension des adultes. A Paris, les terrains ont dû fermer les uns après les autres ; deux seulement survivent à la pression immobilière. Le terrain d'aventure n'est pas une panacée : il ne résout pas le problème majeur de la non-intégration des enfants dans la ville. Pourtant, il offre le merveilleux avantage d'échapper à la surveillance acharnée des parents dans un espace que les enfants peuvent occuper, s'approprier. Et le rôle de l'animateur, en général, se borne à ouvrir la porte et à donner des outils et du bois, éléments essentiels du jeu.

Il y a déjà une dizaine d'années, les spécialistes de l'urbanisme ont soudain réalisé que l'enfant était exclu de la ville. Certains ont cherché des remèdes. L'architecte Aillaud a voulu construire, à la Grande Borne, dans la banlieue sud de Paris, une ville dont le prince serait un enfant. Mais l'enfant rêvé par Aillaud est solitaire, mélancolique, renfermé. Il doit éviter la contamination par l'adulte. Et il s'ennuie dans cet univers mort, où règne surtout l'angoisse du papier bleu.

A La Villeneuve de Grenoble, les enfants se sont vu imposer un tout autre scénario. Ici, ils sont porteurs d'évolution et de changements. Ici, il n'y a pas d'interdit, car tout ce qui est interdit est impossible. Tout a été dessiné, même les chemins dans les espaces verts et les « cachettes » — qui n'en sont donc jamais. Et rien ne parvient, en fait, à

→

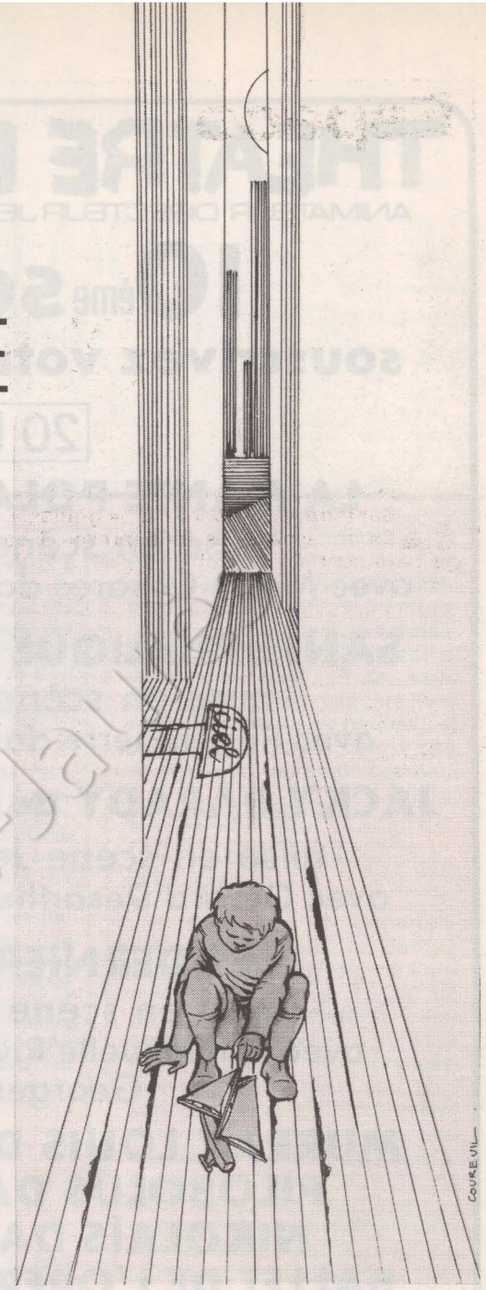

CHAUMIÈRE POUR CŒURS ECOLOGIQUES

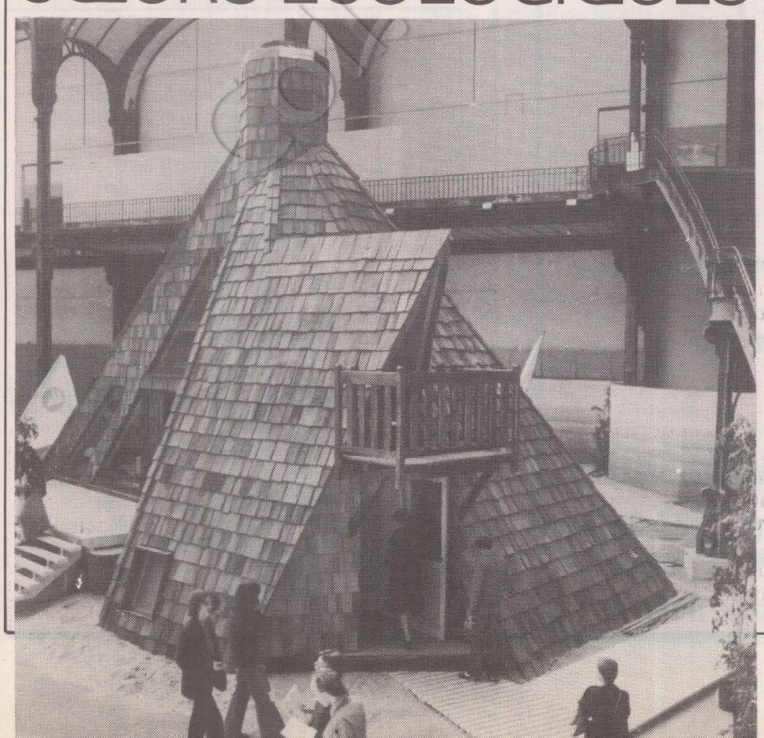

Un binoclard sympathique perché dans un nid de brindilles, telle est l'affiche de l'exposition Habiter c'est vivre qui se tient au Grand Palais, à Paris, jusqu'au 9 octobre. Une exposition aux couleurs du bois blanc et du mobilier simple à petits prix : pas une révolution dans l'habitat, mais une tentative intéressante pour une meilleure qualité du cadre de vie, à la portée de tous. L'animation, avec films, musique et atelier de création pour enfants, l'organisation de l'exposition, faite de coins, de recoins et de quartiers à découvrir, tout concourt à ouvrir le dialogue entre les concepteurs et les utilisateurs.

On y rencontre des idées nouvelles, comme le « wohnbad », à la fois chambre à coucher, salle de bains et espace de culture physique et de relaxation. On y visite des maisons grandeur nature, parfois amusantes, comme la maison gonflable, ou en forme de labyrinthe, comme la maison à loggias, espaces réservés aux enfants ou aux parents.

Mais, avec la hutte écologique, on tombe sur le « clou » de l'exposition. Recouverte de tuiles rougeoyantes, du tuya venu du Canada, elle est conçue pour se fondre dans le paysage. Elle est effectivement écologique, car elle peut rester parfaitement autonome avec son w.-c. à humus et son chauffage solaire : une serre installée en bas de pente permet de chauffer de l'eau qui, par un système très simple de circulation d'air, réchauffe l'atmosphère. La vaste cheminée centrale autour de laquelle s'organise la vie est conçue d'ailleurs pour apporter l'essentiel de la chaleur. A l'installation, s'ajoute une isolation faite de larges plaques d'argile expansée qui, posées sur des chevrons spéciaux, permettent une isolation parfaite et légère de la toiture. Le sas d'entrée, la cuisinière à bois, le pont-levis qui permet de protéger la maison contre les attaques des voleurs... tout a été calculé au plus simple, au plus durable.

Et elle n'est pas chère : autour de 180 000 F pour sa plus grande taille, 120 m2 habitables. La formule kit est évidemment beaucoup plus intéressante : autour de 100 000 F. Mais des versions plus petites existent (de 50 et 75 m2), qui peuvent grandir, évoluer progressivement : la hutte est en effet construite sur une spirale et des secteurs supplémentaires peuvent s'accrocher à son pignon central.

L'idéal pour celui qui souhaite l'isolement et l'ouverture sur la nature : la hutte écologique a vraiment des parfums de rêve d'enfance enfin matérialisé.

F. DE G.

THEATRE DE LA VILLE

ANIMATEUR DIRECTEUR JEAN MERCURE

10ème saison

souscrivez votre abonnement

20 h 30

LA MANTE POLAIRE de REZVANI
mise en scène Jorge Lavelli
avec Maria Casares dans le rôle de Catherine II

SANTE PUBLIQUE de PETER NICHOLS
mise en scène Jean Mercure
avec Roger-Pierre dans le rôle de l'infirmier

JACKY PARADY de JEAN-MICHEL RIBES
mise en scène Jean-Michel Ribes
avec Gérard Desarthe dans le rôle de Jacky

LES DERNIERS de GORKI
mise en scène Lucian Pintilié
avec Emmanuelle Riva - Claude Dauphin
Georges Wilson

MURRAY LOUIS DANCE COMPANY
PILOBOLUS DANCE THEATRE
NIKOLAÏS DANCE THEATRE
BALLET DE L'OPERA DE STUTTGART

abonnement à 4 spectacles
collectivités **72** F au lieu de 128 F
(10 personnes minimum)
individuel **88** F au lieu de 128 F

MUSIQUE
17 concerts ou ateliers

18 h 30

24 spectacles d'une heure sans entr'acte
du mardi au samedi - prix 14 F
ouverture mardi 18 octobre
Juliette Gréco

RENSEIGNEMENTS ABONNEMENTS - ADHESIONS
dans le hall du théâtre de 11 h à 19 h, 2, pl. du Châtelet - 887.35.39
par correspondance, 16, quai de Gesvres, 75180 Paris Cedex 04
envoi documentation sur demande contre enveloppe timbrée

→

cacher le béton. Une petite fille à qui on demande ce qu'elle voudrait changer à La Villeneuve : « Ces grands immeubles, je ne pense pas qu'on puisse les enlever. Sinon, je mettrais des maisons normales. »

Alors, les enfants débordent de leur cadre. Ils détournent de leur usage les équipements prévus pour eux ; ils investissent le chantier voisin et font des pétitions pour garder ce bout de terrain qui a l'avantage de ne pas avoir été offert ; ils désertent les coûteuses et lourdes Maisons de l'enfance, pour s'entasser dans les quelques « mètres carrés sociaux » des petits appartements qu'on laisse à leur disposition.

On se demande, finalement, si ces villes créées avec le souci de tenir compte de la présence des enfants apportent des solutions plus satisfaisantes que les quartiers anciens. Là, tout est interdit : et la rue dangereuse et les jeux de ballons et les maigres pelouses surveillées par des gardiens pointilleux. Mais les boutiques sur le chemin de l'école, les flâneries dans des rues animées offrent naturellement des terrains de découvertes. Par la peur, on enferme l'enfant, on le pourchasse. Mais la vieille ville est riche. Et, au fond, pas plus inadaptée à l'enfant qu'elle ne l'est à l'adulte.

Grâce à ce dossier d'une très grande richesse, c'est un peu de la parole réelle des enfants qui s'exprime, non filtrée par les discours des adultes. C'est aussi « un regard en abîme sur notre propre monde». Tant d'incompréhension pour ce que chaque adulte a été un jour ! Prison pour l'enfant, comment la ville ne serait-elle pas aussi loup pour l'homme ?

FREDERIQUE DE GRAVELAINE

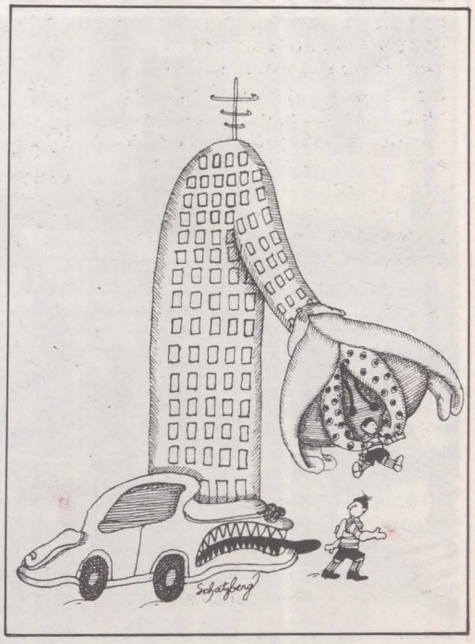



changer la vie quotidienne

SOUSCRIRE POUR « ANTI-ROUILLE »

« Antirouille », vous connaissez ? Lancé il y a deux ans, comme un gros pavé dans la mare de la presse pour jeunes, « Antirouille » a réussi son pari : 30 000 acheteurs, près de 150 000 lecteurs fidèles à un journal très différent du ronron débilitant de la presse des vedettes. Pas de publicité, pas de poster géant de Clo-Clo, Sheila ou Sardou, mais des poèmes, des bandes dessinées, des petites annonces et surtout la volonté d'aborder sans hypocrisie tous les problèmes de la vie quotidienne des jeunes, lycéens ou travailleurs — l'école, la famille, le travail, les relations affectives et sexuelles, etc. Ce serait bien dommage que l'équipe d'« Antirouille » soit contrainte de mettre la clef sous la porte : 200 000 francs suffiraient pour combler le « trou » dû à l'interruption de l'été.

La souscription est ouverte... « Antirouille », 2, square Pétrelle, 75019 Paris. C.c.p. 35 12475 Y La Source.

MINAMATA-SUR-SEINE ?

Six japonais en visite au Havre et dans la baie de Seine : venus de Minamata, ils ont rencontré des pêcheurs qui se battent depuis quatre ans contre les boues rouges de Thann-et-Mulhouse. Cette usine rejette de l'acide sulfurique et favorise ainsi la transformation du mercure charrié par la Seine en méthyle de mercure. Alors, les poissons se dégradent et les oiseaux meurent.

A Minamata, une usine semblable a fonctionné entre 1932 et 1973. Les premières victimes sont apparues en 1956 ; deux cents habitants sont morts et plus de mille autres sont infirmes. Faudra-t-il attendre qu'il y ait mort d'homme pour qu'en France on ferme l'usine ?

Après la manifestation qui a bloqué le port du Havre, Raymond Barre avait promis que la commission d'enquête nommée par ses soins rendrait ses conclusions en juin. Depuis, le silence.

LES PAUVRES N'ONT PAS DE PRIX

Les prix n'ont pas encore fini de nous étonner. Non seulement ils grimpent toujours et plus que jamais, mais encore ils connaissent des variations bizarres : il y a le prix du pauvre et le prix du riche ! Selon une logique très étrange, il semblerait que les prix diffèrent selon les clientèles et donc selon les quartiers — à Paris en tout cas. Et pas dans le sens que l'on croit. C'est ce que prouve une enquête publiée par « Que choisir » dans un numéro trimestriel consacré aux prix.

Des relevés systématiques pratiqués pendant plus d'un mois dans plusieurs quartiers très « typés », les 10e, 16e et 18e arrondissements de Paris, ont abouti à des résultats pour le moins troublants. Au Prisunic-Auteuil, par exemple — quartier résidentiel par excellence —, les prix sont de 2 à 35 % inférieurs à ceux pratiqués par le Prisunic-Ordener dans le 18e arrondissement, l'un des plus populaires de la capitale ! A la direction de Prisunic, on prétend qu'il existe en effet deux classes de magasins, mais qui se différencient par leur assortiment et non par les prix.

Dans une autre chaîne, la Parisienne, les magasins sont également classés en « chaîne de prix » selon le caractère plus ou moins populaire des quartiers où ils sont implantés. Les enquêteurs de « Que choisir » ont mis en évidence le même phénomène chez les petits commerçants et, dans une moindre mesure, sur les marchés.

« Il est paradoxal de constater que plus la clientèle est populaire, plus les prix sont élevés. Quelles qu'en soient les raisons, conclut « Que choisir », elles ne peuvent être que mauvaises. » C'est le moins qu'on puisse dire !

VACANCES : PAS DE CHEQUE EN BLANC

Réduire les inégalités des Français devant les vacances ? Jacques Blanc en a fait un rapport qui risque bien d'en rester au stade des « louables intentions », ainsi que le note le Cecorel (Union des organisations de tourisme social et des syndicats). Le rapport suggère en effet la réalisation de 150 000 emplacements de camping et de 15 000 lits en centres de vacances par an. Alors que les crédits accordés actuellement par l'Etat ne permettent la réalisation que du dixième...

Enfin, la proposition essentielle du rapport, le « titre-vacances », ne satisfait aucunement les organisations syndicales qui réclament depuis des années un « chèque-vacances », car aucun contrôle démocratique sérieux n'a été défini par Jacques Blanc, laissant la porte ouverte aux organismes prêts à faire, comme pour les « chèques-restaurant » et autres « tickets-repas », des affaires sur le dos des travailleurs.

UN MAIRE DE CHOC

A Viry-Châtillon, dans l'Essonne, le maire sait frapper haut et fort. La municipalité « apolitique » de M. Longuet a en effet décidé de s'attaquer au quartier populaire de la ville. Dans la cité H.l.m. Emmaüs, il veut construire un immeuble de huit étages pour y entasser des personnes âgées. Et, pour cela, il saccage les espaces verts et le seul stade du quartier.

Dans la cité d'urgence, le maire a aussi fait démolir des logements, sans explication, menaçant les appartements mitoyens. Saisi par le comité de quartier qui regroupe les associations locales, le tribunal de Corbeil a ordonné l'arrêt des démolitions. Mais la procédure engagée se poursuit pour obtenir des réparations... Un maire peut-il ainsi impunément se conduire en promoteur, détruire pour intimider les habitants et les obliger à partir ?

APRES L'ORANGE, ON VOIT ROUGE

Autobus plus rares, trains de banlieue supprimés : les transports en commun ne s'arrangent pas sur la Région parisienne, malgré le succès de la carte orange dont on était en droit d'attendre quelques améliorations... Le 25 septembre, une nouvelle ligne sera fermée, entre Saint-Ouen - Garibaldi et la gare du Nord. Et ce, sans consultation des usagers (venant d'Ermont ou s'y rendant), et surtout sans prévoir de moyens de transport de remplacement.

LE DERNIER CARRE VERT DU 13e

Il reste, dans le 13e arrondissement de Paris, un dernier espace vert : le terrain de l'ancien hôpital Broca, 15 000 m2 en partie plantés d'arbres. L'Assistance publique veut y installer une station d'ambulances, des logements pour son personnel, une école d'infirmière, des parkings, deux crèches, une maison de cure et une poste. Restent, théoriquement, 5 000 m2 qui devraient être ouverts au public si la mairie donne son accord. L'Ada 13 (union de toutes les associations de l'arrondissement) demande qu'un véritable espace vert soit ouvert, conservant les arbres. Elle refuse la station d'ambulances et voudrait que le programme de logements soit moins important pour permettre la réalisation de salles ouvertes aux associations, qui manquent actuellement de locaux disponibles.

Le dossier est maintenant à la mairie. Jacques Chirac a promis de lui apporter toute son attention. Pour quelle solution ?

● Le service social de la Mutuelle nationale des étudiants de France recherche, pour étudiants, chambres, studios, appartements. Pour toute proposition, écrire au service social de la M.n.e.f., 22, boulevard Saint-Michel, 75006 PARIS (Tél. 325-53-54 ou 581-11-42).

● Une pernicieuse coquille nous a fait dire la semaine dernière du décret sur les interdictions professionnelles en Allemagne qu'il « frappera des millions de personnes ». C'est en milliers qu'il convient de chiffrer les victimes du Berufsverbot. N'est-ce pas déjà suffisant ?

France-Musique

LES 3 500 000 AUDITEURS INTERDITS D'ANTENNE

Avec le départ de Louis Dandrel de France-Musique, comment ne pas se sentir interdit d'antenne par Jacqueline Baudrier et Pierre Vozlinsky ?

Louis Dandrel n'a pas tenu deux ans. Le 4 octobre 1975, il était nommé rédacteur en chef des programmes de France-Musique. C'était l'époque où le mécénat éclairé de Michel Guy espérait donner quelque éclat au libéralisme avancé de Giscard d'Estaing. C'était le temps des illusions où la droite tentait de recouvrir ses rides de l'onguent de la tolérance : un journaliste du « Monde », notoirement de gauche, à la tête d'une chaîne nationale, pensez donc, cela ne s'était jamais vu depuis 1958 ! Le 8 septembre 1977, Dandrel a envoyé sa démission au P.-d.g. de Radio-France, Jacqueline Baudrier, laquelle s'est empressée de l'accepter. La liberté n'a pas duré deux années.

Avant l'arrivée de Dandrel, France-Musique était un espace clos pour mélomanes distingués : le jazz mis à part, on n'y parlait guère que des productions « sérieuses » de l'Europe occidentale, de celles du XIXe siècle de préférence. Avec sa réforme, avec France-Musique devenant France-Musiques, Dandrel a fait sauter le carcan. La chaîne s'est soudain transformée en un lieu ouvert à toutes les formes musicales : musiques de tous les temps et de tous les continents sont venus s'y côtoyer. La pop, le rock et la chanson ont pris leur place dans la grille des programmes. Les musiciens amateurs et les enfants aussi.

Un changement aussi radical ne pouvait pas aller sans quelques remous. « Minute », « l'Aurore » et « le Figaro » donnèrent dans leurs œuvres habituelles de dénigrement et de fiel de couloirs. Et de tirer à boulets rouges contre cette « cacophonie », contre cette « musique de nègres ». Le cocotier agité, quelques parlementaires bien-pensants inondèrent Matignon d'interpellations. Dans un premier temps, devant ce déluge d'injures et de perfidies, Jacqueline Baudrier — il faut le reconnaître — fit front et prit la défense de la réforme. Jusqu'à encourir, dit-on, les foudres de l'Elysée. Mais cela ne dura pas.

On put s'en apercevoir clairement quand Jacques Erwan, producteur avec Marc Legras de l'émission quotidienne la Chanson, fut interdit d'antenne. Il avait osé diffuser, le 14 juillet 1976, quelques couplets antimilitaristes. La sanction contre Erwan n'était que la partie visible de l'iceberg. En réalité, en coulisse, la bagarre était déclenchée depuis janvier 1976. En effet — prudence ou duplicité ? — Baudrier avait mis deux fers au feu : dans la maison, Dandrel avait son antidote, le très conservateur Pierre Vozlinsky, directeur de la musique à Radio-France. Un homme à poigne qui aime à faire régner l'ordre. Qui manie à loisir les coups de gueule et



Jacqueline Baudrier.

à plaisir les notes de service menaçantes. Un adjudant-musicien, adepte des diktats. Personne n'avait jamais osé le contredire. Et voilà que Dandrel osait jouer au chien fou dans le jeu de quilles de ce beau monsieur ! On allait voir ce qu'on allait voir. Et on vit.

Croix rouges et paratonnerre

Janvier 1976, donc. La réforme avait à peine quatre mois. Vozlinsky proposa une nouvelle grille des programmes à Baudrier : de sa main il avait tracé des croix rouges sur une dizaine d'émissions mises en route par Dandrel. Baudrier n'osa pas imposer ce jeu de massacre, mais elle laissa par la suite Vozlinsky agir librement, c'est-à-dire essayer au coup par coup de « réformer la réforme ».

Aux attaques répétées, aux mises en demeure intempestives, aux ordres de suppression ou de modification d'émissions

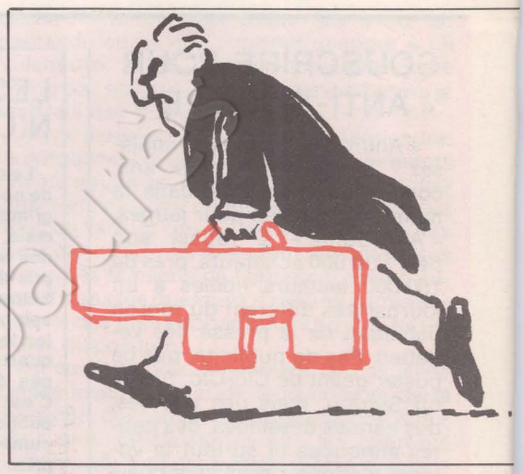



Louis Dandrel.

Dandrel répondit par une défense inébranlable de sa grille. Baudrier laissait faire. Vozlinsky pilonnait. Dandrel servait de paratonnerre : pendant dix-huit mois, il ne transmit jamais aux producteurs de son équipe les notes arrogantes écrites contre eux par Vozlinsky. Ce dernier n'ayant cessé d'ajouter les admonestations aux provocations, Dandrel décida un beau jour de faire suivre.

La réaction des producteurs de France-Musique ne se fit pas attendre : ils participèrent massivement à la grève de leur catégorie du 2 au 9 juillet dernier. Quelque quatre-vingt-quinze grévistes sur cent dix producteurs.

Une telle unanimité n'a pas pour autant désarmé Vozlinsky. Ses derniers coups frisent le ridicule. Notamment cette note du 18 août 1977, où il reproche à Dandrel de n'avoir pas tenu ses engagements. Dandrel s'était effectivement montré d'accord pour diffuser trois concerts par semaine à minuit durant l'été. « Or, écrit Vozlinsky, si on ana-

RANCE MUSIQUE

lyse deux semaines de programme, du 6 au 19 août, on constate une réalité sensiblement différente. » C'est vrai, Dandrel a programmé dix concerts... au lieu de six !

Vozlinsky n'en conclut pas moins : « Sur ces deux semaines, il y a donc trois programmes qui correspondent à l'intention proclamée. » Car il ne prend en compte que les concerts de musique classique. Pour lui, le chant indien, Marlène Dietrich, le jazz à Châteauvallon, la musique du Japon et celle de Bali ne sont pas dignes de passer sur les ondes de France-Musique.

Par une autre note, Vozlinsky, d'un coup de plume, a décidé que les ateliers d'enfants ne reprendraient pas en septembre. Argument : « Il n'entrait pas dans la mission de la société d'assumer cette activité qui ne lui incombe pas vraiment. » Mensonge : l'article 27 du cahier des charges précise que les programmes « doivent comporter des émissions spécialement conçues pour la jeunesse ». Mais entrait-il dans la mission de Vozlinsky de démanteler la réforme de France-Musique ?

A cette question Jacqueline Baudrier a finalement répondu oui. Puisqu'elle a « expressément demandé » à Dandrel « d'exécuter les décisions de Pierre Vozlinsky ». Ce qui a logiquement amené Dandrel à démissionner. Et soixante producteurs de le suivre. « Parce que, expliquent-ils, nous refusons de travailler avec un personnage qui n'a fait que s'opposer au projet de Dandrel, à notre projet. Désavouer Dandrel, c'est nous désavouer. C'est Vozlinsky ou nous. Nous ne reviendrons que lorsqu'il sera parti. »

Appuis politiques

Vozlinsky assume désormais les responsabilités de Dandrel à la tête de France-Musique. Ce qui amène plusieurs questions. Pourquoi Baudrier, d'abord acquise à la réforme, a-t-elle retourné sa veste ? Bien sûr, Vozlinsky sait bien faire les choses : quand il organise un concert de Radio-France au Théâtre des Champs-Elysées, il place « sa présidente » dans le fauteuil voisin de celui de Raymond Barre. Mais Baudrier doit être habituée aux flagorneries...

Alors ? Qui a poussé Jacqueline Baudrier à appuyer Vozlinsky ? L'Elysée ? Matignon ? La manœuvre n'est pas très habile à quelques mois des législatives... Le Pouvoir actuel avait-il besoin de la crise de France-Musique ? A moins que les appuis politiques personnels de Vozlinsky aient pesé dans la balance.

Car comment expliquer autrement l'empire que cet homme s'est constitué ? Il vient de s'annexer la direction de France-Musique. Mais il dirigeait déjà l'Orchestre national de Radio-France, le Nouvel Orchestre philharmonique, les chœurs, la saison de tous les concerts de Radio-France et le service de toutes les retransmissions de Radio-France dans le secteur musical classique. Une paille ! Ce n'est donc peut-être pas un hasard si c'est à lui qu'on a demandé de reprendre en main France-Musique...

Baudrier a affirmé que la réforme continuait. Plaisanterie ! Puisque le départ de Dandrel et de ses collaborateurs supprime des dizaines d'émissions : par exemple, tout le secteur rock et pop ; et toute la musique baroque ; les musiques non écrites et extra-européennes deviennent portion congrue ; les Astronautes du samedi après-midi disparaissent ; la Chanson s'en va ; et la Règle du jeu de chaque matin aussi ; et En scène. Tout ce qui était mélange des genres passe à la trappe. Où est-elle, cette réforme introuvable qui se poursuit ? Avec Vozlinsky, son fossoyeur, à la tête ?

Le conflit qui a opposé Dandrel et Vozlinsky n'est pas une querelle de personnes. En la circonstance, ce sont bel et bien deux conceptions radicalement différentes de la vie musicale du pays qui se sont affrontées. La philosophie de Vozlinsky est fort sommaire. Les affiches qu'il fait placarder sur les murs de Paris pour les concerts de Radio-France la résument parfaitement : « Des chefs-d'œuvre incontestés par des interprètes exceptionnels ».

Les idées de Dandrel sont autrement profondes. Il voulait ouvrir France-Musique à une confrontation des cultures musicales : « Le milieu sonore de la France est quasiment un désert. Il n'y existe véritablement pas de pratique musicale. France-Musique pouvait devenir un outil précieux pour inverser la vapeur. J'aurais voulu faire de la chaîne une sorte d'instrument de formation permanente musicale. Par le mélange des genres et la pluralité. Une agora, un lieu de rencontres, voilà ce qui m'importait. Pour supprimer le cloisonnement, les barrières que des micro-groupes sociaux érigent autour de leurs goûts respectifs. »

Le reflux des eaux dormantes

Décloisonner, appréhender toutes les musiques dans la liberté et la pluralité, dit Dandrel. On sait bien que les patrons actuels des radios et télévisions nationales veulent et pratiquent exactement l'inverse. Dans ce contexte, le rejet de la réforme de France-Musique était prévisible : « Finalement, concède Dandrel, mes collaborateurs et moi avions été pris en stop dans la Cadillac de Radio-France. Il est évident que nous devions être débarqués à un moment ou à un autre. »

Pour ce faire, Baudrier a reçu l'aide inattendue de Claude Lévi-Strauss et de Jean-Paul Sartre, qui ont fait chorus avec les détracteurs de Dandrel. Les intellectuels « de gauche » français seraient-ils sourds à tout ce qui n'est pas d'Occident ?

Le combat mené par Dandrel et son équipe a-t-il été vain ? Sûrement pas. D'abord, parce qu'il a amené à la musique des centaines de milliers de personnes : en deux ans, l'audience de la chaîne est passée de 2 400 000 à 3 500 000 auditeurs par semaine. Ensuite, parce qu'il a démontré par là

→

Cinéma

LES HEROS NE SONT JAMAIS FATIGUES



Qu'il s'agisse de se battre contre le racisme, la guerre au Vietnam ou Pinochet, Marie-José Nat et Yves Montand sont toujours là. Deux acteurs engagés au cinéma comme dans la vraie vie.

Une femme qu'un accident de voiture a rendue amnésique et qui veut retrouver sa mémoire, cependant que son mari et son entourage s'efforcent de lui recomposer son passé différemment de ce qu'il a été... Tiens ! Avec « le Passé simple», Marie-José Nat et son réalisateur de mari, Michel Drach, auraient-ils renoncé à dénoncer les injustices du monde ?

Oui et non. Ils ont bien gagné de souffler un peu et de s'offrir une histoire d'amour — d'autant qu'en 1975 c'est sans elle qu'il avait réalisé « Parlez-moi d'amour ». (Drach dit gentiment : « Je suis très capable de tourner sans Marie-José : un film tous les huit films. »)

Mais, après tout, « le Passé simple » est aussi un film sur la solitude, sur la dépendance, bref sur l'aliénation, même si elle emprunte une forme inhabituelle. Sommes-nous si loin des personnages habituels de Marie-José Nat ?

Personne n'a oublié — ne peut oublier — l'ouvrière amoureuse d'un Algérien d'« Elise ou la Vraie Vie », la victime héroïque de « Les Rosenberg ne doivent pas mourir », la révoltée des « Gens de Mogador », la petite Juive des « Violons du bal », interprétation qui lui a valu le prix féminin du festival de Cannes. La voilà maintenant en villageoise kabyle dans « l'Opium et le bâton », d'Ahmed Rachedi, chronique d'un douar algérien sous la domination française — qui arrive sur nos écrans après un purgatoire de huit ans !

Si Marie-José Nat met tant de force dans de tels rôles, ce n'est guère étonnant : bien que née et élevée en Corse, pays de sa mère, elle est fille d'Algérien. Et elle a su, tout enfant, ce que ça coûtait de s'appeler Benhalassa. Depuis, à l'issue du tournage d'« Amélie ou le Temps d'aimer » qu'ils avaient fait ensemble, elle a épousé le cinéaste Michel Drach : Juif, et qui a également connu le racisme, dans sa variante antisémite, lui. Tous deux sont devenus des militants antiracistes, et pas seulement au cinéma.



François Mitterrand avec Marie-José Nat.

Qu'on ne soit pas « engagé » qu'à l'écran, la semaine où sort son film « la Menace » (réalisé par Alain Corneau) Yves Montand aurait beaucoup à dire là-dessus. Ce sont des actes véritablement politiques que d'avoir tourné — et parfois dans des conditions telles que sans Montand ces œuvres n'auraient jamais vu le jour — des films comme « les Sorcières de Salem », « La guerre est finie », « Z », « l'Aveu », « Etat de siège »...

Mais, parallèlement, il y avait aussi un itinéraire qui fut celui de bien des « compagnons de route » du P.c.f. des années quarante et cinquante, pour le meilleur et pour le pire — le pire incarné dans les onze pendus du procès Slansky. Sur tout cela et sur la vieille ritournelle du « communiste à la Rolls », l'intéressé s'explique fort bien tout seul dans « Montand », le livre-album très complet et très touchant aussi qu'Alain Rémond vient de lui consacrer aux Editions Henri Veyrier (une collection où il faut distinguer aussi les excellents titres consacrés à Gary Cooper et à Gene Kelly).

N'empêche qu'après tous les combats du passé — contre la guerre d'Indochine, contre le maccarthysme, pour l'indépendance de l'Algérie, pour la déstalinisation (voir aussi le livre de Simone Signoret, évidemment), contre l'invasion soviétique à Prague, contre Pinochet... — il est toujours là. Même s'il se dit aujourd'hui « un peu paumé », même si ça se voit moins, et même si, à l'occasion, il revendique de choisir ses moyens lui-même.

Mais il était, avec Régis Debray et quelques autres, à Madrid pour essayer d'arracher cinq jeunes vies aux griffes de Franco. Et à Paris pour y accueillir Pliouchtch... Tout comme Marie-José Nat était là le jour où, autour de François Mitterrand, artistes et écrivains entreprirent de jeter les bases d'une culture différente pour une société différente.

Le hasard et les coïncidences n'ont rien à voir avec tout ça.

SERGE RICHARD

→

même que quelque chose était possible : la musique en France ne crève que du désintérêt et du manque d'imagination des pouvoirs publics. Surtout, il a jeté un pavé dans la mare d'une radio qui se satisfaisait faussement des eaux dormantes.

Et tout cela a été réalisé dans les pires conditions : sans indépendance ni moyens. Sans indépendance : juridiquement la chaîne n'existe pas, elle n'est qu'un des départements de la direction de la musique à Radio-France, un joujou parmi d'autres de Vozlinsky. Sans moyens : le budget musical de Radio-France est de 75 millions de francs, dont 5 seulement sont attribués à France-Musique. Ce qui sous-entend la misère organisée: manque de moyens techniques, manque de studios, salaires dérisoires. Pour une émission d'une demi-heure, qui demande trois jours de travail de préparation, un producteur de France-Musique touche royalement 200 francs ! Et tout est à l'avenant : les contrats n'arrivent qu'après la diffusion de l'émission, la convention collective ne fait aucune mention du statut des producteurs qui n'ont de fait aucune garantie d'emploi ni aucune couverture sociale... Pour remédier à cette situation scandaleuse, en mai dernier, Dandrel avait remis un mémoire à Baudrier. Aucune de ses suggestions, évidemment, n'a été retenue. Ont-elles même été examinées ? Quel est l'avenir de France-Musique dans ces conditions ?

En fait, on a le sentiment que Jacqueline Baudrier se moque éperdument de France-Musique. Son souci majeur n'est pas le contenu de la chaîne, mais l'ordre, l'ordre avant tout. Quand elle rencontrait Dandrel, elle ne lui parlait que rarement des programmes ; elle s'inquiétait d'autre chose : « J'espère que vous encadrez bien vos types, hein ? » Aujourd'hui, Baudrier peut être rassurée : elle « tiendra » sans peine les quelques producteurs « jaunes» qui n'ont pas démissionné avec Dandrel. Mais, hélas, la musique n'en sortira pas grandie.

Le seul espoir qui nous avait été accordé depuis l'éclatement de l'O.r.t.f. vient de voler en éclats. On ne peut qu'être d'accord avec Chris Marker, qui écrit dans « le Monde » : « Comment ne pas se sentir, d'une certaine façon, interdit d'antenne ? » Oui, nous sommes 3 500 000 à avoir été interdits d'antenne par Vozlinsky et Baudrier. Qu'on ne nous parle plus de service public ! ».

JEAN-PAUL LIEGEOIS

Au risque de vous plaire



Disques

FOLKLORE

*** Toto Bissainthe chante Haïti — Arion ARN 33380.**

La qualité des disques Arion n'est plus à rappeler, grâce à Arion, au Chant du Monde et à Ocora nous découvrons à chaque disque, non seulement que la musique n'est pas qu'européenne, voire occidentale mais que la musique extra-européenne est d'une richesse inouïe (ce qui est indispensable si l'on veut comprendre quelque chose à la musique — classique — contemporaine). Le disque de Toto Bissainthe est superbe et admirable : 3 femmes, 2 percussions, une guitare et une contrebasse s'inspirant du Vaudou nous font découvrir la musique d'Haïti dans sa version la plus pure, la plus authentique et la plus variée. Fraîcheur des voix, courbe mélodique, invention dans l'accompagnement, grommelages de basses masculines qui paraissent initiatiques et rappellent les négro-spirituals. L'héroïsme n'est pas absent et le folklore confirme avec cet enregistrement exceptionnel le rapport qu'il y a entre le sacré et le politique. L'Afrique est proche. Ceux qui liront la récente traduction de « Racines » doivent se procurer ce disque en attendant les journées de musique africaine du Festival d'Automne.

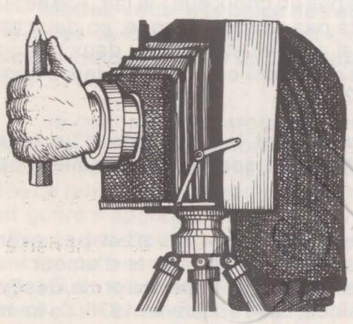

Expositions

PARIS

* Musée des Arts décoratifs : Artiste-artisan ? (jusqu'au 17 octobre)

* Grand Palais : Salon Grands et jeunes d'aujourd'hui (jusqu'au 17 octobre)

* Centre culturel américain (3, rue du Dragon, 6e) : Texas artists ; Terry Allen, Luis Jimenez et Bob Wade (jusqu'au 29 octobre).

* Palais de la Découverte : Découverte de la cardiologie (jusqu'au 28 avril 1978).

* Berggruen (70, rue de l'Université, 7e) : Braque, Chagall, Kandinsky, Klee, Léger, Matisse, Miro et Picasso (en permanence).

* Present Art (78, boulevard Saint-Germain, 5e) : Bellmer, Brayer, Fini, Folon, Labisse et Miro (en permanence).

* Musée d'Art moderne de la Ville de Paris : œuvres monumentales de Sonia et Robert Delaunay, de Jean Lurçat.

* Centre culturel suédois (11, rue Payenne, 3e) : Peter Weiss (jusqu'au 4 novembre).

BANLIEUE

* Théâtre du Val de Gally (Villepreux) : « Lieux pour la rue, lieux à construire et déconstruire », de Bernard Lagneau (jusqu'au 5 octobre).

PROVINCE

* Maison de la culture de Rennes : « l'Ami Pierre », série photographique de Jean-Philippe Joudrin (jusqu'au 15 octobre).

* Musée d'Art et d'Histoire de Chambéry : Histoire des chemins de fer en Savoie (jusqu'à fin novembre).

* Pavillon de l'Orangerie de Strasbourg : Nouvelles tendances de l'art contemporain, Strasbourg 1960-1977 (jusqu'au 26 septembre).

* Musée des Beaux-Arts de Nantes : Dessins et gravures de Pierrick Tual (jusqu'à fin octobre)

* Musée des Beaux-Arts de Besançon : « le Carnaval étrange », de Pierre Jérôme (jusqu'à fin octobre).

* Musée Bossuet de Meaux : « Peintures 1972-1977 », de Jean Lancri.

* Galerie de la Salle (Saint-Paul-de-Vence) : Peter Klasen (jusqu'au 15 octobre).



Spectacles

* Marianne Sergent : à la Cour des Miracles, à Paris (23, avenue du Maine).

* Le groupe Nous chantons ne vous déplaise (Sabine Belloc, Christine Costa et Danièle Bardou) : au Café d'Edgar, à Paris (58, boulevard Edgar-Quinet). Avec leur spectacle Boby Lapointe intitulé : « Aubade à Lydie ».

* Jacques Douai : au Palais des Arts, à Paris (325, rue Saint-Martin).

* Jacques Bertin : à la Cour des Miracles, à Paris (23, avenue du Maine). A partir du 26.

* Bernadette Rollin : à la Vieille Grille, à Paris (1, rue du Puits-de-l'Ermite).

* Les Frères ennemis : au Coupe-Chou, à Paris (94, rue Saint-Martin).

* Jean-Louis Caillat : à la Vieille Grille, à Paris (1, rue du Puits-de-l'Ermite). Avec son spectacle « Moi non plus j'ai rien, mais j'veux pas qu'on me l'prenne ! », ensemble de sketches et de chansons.

* Pierre Louki : au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse, à Paris (rue de la Gaîté).

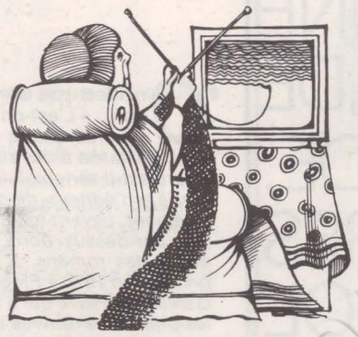

Télévision

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

A.2

Regards drôles sur l'Histoire. Une rencontre d'écrivains irrespectueux : Alphonse Boudard, Pierre Bourgeade, Raymond Lévy et Raphaël Pividal, organisée par Bernard Pivot à Apostrophes (21 h 30).

« L'Atalante », l'Inoubliable film de Jean Vigo qui, grâce au loup de mer Michel Simon, crevait déjà l'écran en 1934 (22 h 50).

F.r. 3

De quoi avons-nous peur ? Ou comment se défendre contre l'ordinateur qui menace de nous mettre en fiches ? Une inquiétante enquête de Carole Sandrel (20 h 30).

Dans la série les Grands Fleuves, présentation de Sa Majesté la Volga, illustrée, entre autres, par Eisenstein et Tardovsky (21 h 30).

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

T.f. 1

Numéro un, des variétés que Serge Reggiani promet de sortir des sentiers battus (22 h 25).

A.2

Voir : l'occasion de découvrir un supermarché pour banlieusards de couleur, le consternant folklore des néo-nazis et les secrets des cascadeurs automobiles (22 h 05).

F.r. 3

Thalassa, l'excellent magazine de la mer (20 h).

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

T.f. 1

Le Cirque, animé par Jacques Fabbri (16 h 15).

« Dernier Domicile connu », un honnête « polar » de José Giovanni, avec Lino Ventura et Marlène Jobert (20 h 30).

A.2

Friederich Gulda, un des plus grands pianistes contemporains (22 h 30).

F.r. 3

L'homme en question : Pierre Bellemare. Qui se chargera de chercher querelle à cet ami du genre humain ? (20 h 30).

LUNDI 26 SEPTEMBRE

T.f. 1

« Les Choses de la vie », film bouleversant que Claude Sautet tira du roman de Paul Guimard, avec Michel Piccoli et Romy Schneider (20 h 30).

A.2

Mon corps défendant : voyage parmi les 50 000 milliards de cellules de notre corps, sous la conduite des « grands patrons » (21 h 55).

Bande à part : rencontre d'un original : le Marquis, clochard d'élite (22 h 50).

F.r. 3

« La Ronde », une polissonnerie douce-amère filmée par Vadim, dialoguée par Jean Anouilh et interprétée par une pléiade de vedettes.

MARDI 27 SEPTEMBRE

A.2

« La Dolce Vita », de Fellini, aux Dossiers de l'écran, avec un débat sur le thème : Décadence d'une société.

T.f. 1

La Grèce débarbouillée par Claude Fléouter et Robert Manthoulis, dans le cadre de la série Monde sans frontières (20 h 30).

F.r. 3

« Les Prairies de l'honneur », James Stewart embringué dans la guerre de Sécession (20 h 30).

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

A.2

En direct, le match de football Nantes-Prague (20 h 30).

T.f. 1

« Emmenez-moi au Ritz », du boulevard signé Pierre Grimblat, épicé par Frédéric Dard et interprété par Maurice Ronet (20 h 30).

F.r. 3

« Quelle joie de vivre ! », film franco-italien de René Clément avec Alain Delon et Gino Cervi, des anarchistes au cœur tendre dans l'Italie de 1920 (20 h 30).

JEUDI 29 SEPTEMBRE

T.f. 1

L'événement : l'actualité dictera le choix d'Henri Marque et de Christian Bernadac (21 h 35).

A.2

« D'Artagnan amoureux », feuilleton tiré par le facétieux Jean-Louis Bory du dernier roman de Roger Nimier (20 h 30).

F.r. 3

« Jamais plus toujours », un film de Yannick Bellon qui fait « parler » un album de photos. Avec Loleh Bellon et Bulle Ogier (20 h 30).

JEAN-PIERRE ENARD: "LE FRANÇAIS CONSOMME EN MOYENNE 92 KG DE VIANDE, 16,5 LITRES D'ALCOOL ET... UN DEMI-LIVRE"

« On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans... » L'est-on vraiment plus quand on en a trente-quatre et que l'on persiste contre vent et marée à vivre de sa plume ? Jean-Pierre Enard est-il sérieux ? Il avait trente ans, une belle carrière d'éditeur, de directeur de collection précisément, devant lui. Et voilà qu'il a soudain tout jeté par-dessus bord, pour consacrer sa vie à écrire des romans. Il a réussi à faire publier le premier en 1976 « Fragments d'amour » (Editions Galilée). Un livre qui a irrité et dérouté autant que les premières œuvres de Julien Gracq ou les premiers films de Godard. Le second roman d'Enard sort ces jours : « La Ligne de cœur » (Le Sagittaire). Au beau milieu de quelque cent cinquante autres. A-t-il la plus petite chance d'être remarqué par la critique, donc de se vendre ?

« La Ligne de cœur » est pourtant remarquable. Enard y raconte la double aventure parallèle d'un homme et d'une femme qui se perdent dans la ville, s'embourbent dans leur solitude, chassent le bonheur avec avidité... et ne se rencontrent pas. Cette désespérance n'est bardée d'aucun slogan, n'est prétexte à aucune péroraison pesante, à aucun prêchi-prêcha. Nous sommes seulement en présence d'une sourde émotion : des humains tentent de changer la vie, leur vie. C'est poignant et prenant. Nous sommes loin de la sécheresse des intellectuels du nouveau roman. Loin également de la sérénité rose bonbon de la littérature boulevardière. L'écriture d'Enard fait souffler un vent nouveau sur le roman. Mais y a-t-il la moindre chance que quelqu'un s'en aperçoive ?

Car l'inflation romanesque — 200 à 300 titres nouveaux chaque année sur le marché de l'édition française — fait vivre nombre d'éditeurs, mais bien peu de romanciers. Voilà un beau paradoxe, sur lequel le cas de Jean-Pierre Enard jette un éclairage singulièrement cru.

L'UNITE — Pourquoi et comment peut-on prendre la décision d'abandonner une certaine sécurité matérielle pour se consacrer à un travail de création littéraire dont on sait par avance qu'il ne sera pas très rémunérateur ?

JEAN-PIERRE ENARD — Mon cas n'est pas unique. Mais il n'est pas non plus possible de l'ériger en loi générale. Il n'est qu'un exemple à péripéties particulières. Un exemple des difficultés que rencontre, dans un certain type de société, un homme qui veut faire passer avant le reste le travail de création auquel il entend se consacrer. Cette volonté d'écrire me tient depuis l'âge de onze ans. Mais écrire suppose un moment de vie particulier, une grande disponibilité. Peut-on être disponible quand on a par ailleurs un emploi qui vous prend de 9 heures du matin à 7 heures du soir ? Il faut alors choisir. Ou bien se laisser entièrement accaparer par un boulot qui vole le temps et le goût de l'écriture. Ou bien rompre avec le confort matériel et ne faire que des travaux alimentaires minimaux.

J'ai pris la seconde solution. J'étais bien payé aux Editions Hachette : en 1974, je gagnais 5 500 F, aujourd'hui je gagnerais près de 8 000 F. En quittant Hachette, je savais que je sacrifiais la sécurité et les facilités que procure l'argent. Pendant l'année qui a suivi cette décision, ce fut la catastrophe. J'ai peiné à trouver des travaux alimentaires. C'est venu progressivement : des traductions de bandes dessinées, des piges de-ci de-là, des ouvrages de commande... Ce qui est difficile, dans une telle situation, c'est de se tenir en équilibre entre trois vies à mener de front : la vie personnelle et familiale, la vie alimentaire, la vie d'écrivain.

Au début, j'étais plutôt content de trouver des occupations alimentaires. Je considère même que, techniquement parlant, cela constituait de bons exercices : s'en tenir à tant de pages, s'adresser à tel type de public, se conformer à tel style...

Aujourd'hui, je ressens chacun de ces pensums comme une contrainte. Mais comment y échapper ? J'ai un loyer à payer. J'ai une femme et un enfant... Une femme qui est comédienne, c'est-à-dire qui ne connaît pas elle non plus le plein-emploi. Un enfant qui a parfois besoin de la sécurité sociale...

— Et il est bien évident que la vente de vos romans ne vous aide guère pour l'instant à « mettre du beurre dans les épinards »...

— Les chiffres sont en effet éloquents. « Fragments d'amour » s'est vendu à 1 600 exemplaires et a fait 3 200 F de droits d'auteur. Pour « la Ligne de cœur » j'ai touché un à-valoir de 6 000 F. Je ne recevrai pas un centime de plus si la vente ne dépasse pas 2 000 exemplaires. Ce n'est pas avec cela que je peux vivre ! Mais, après tout, tout misérabilisme de ma part serait mal venu. N'est-ce pas un choix que j'ai fait ? Je ne suis d'ailleurs pas abattu, puisque, en deux ans, j'ai réussi à écrire et à publier deux romans. N'est-ce pas aussi ce que je voulais d'abord réussir ?

— Quels sont les rapports d'un jeune romancier avec son ou ses premiers éditeurs ?

— Là encore mon cas n'est pas exemplaire. J'ai écrit « Fragments d'amour » au cours de l'été 1975. Michel Delorme, des Editions Galilée, l'a lu en janvier 1976, l'a immédiatement retenu et l'a publié en mars de la même année. Les gens du Sagittaire l'ont aimé et m'ont rapidement fait comprendre qu'ils étaient prêts à en publier un autre. Au Sagittaire j'ai rencontré Gérard Guéguan et Raphaël Sorin ; je leur ai expliqué que j'avais un livre en route, mais que, astreint à des « jobs » alimentaires, je devais momentanément l'abandonner. Il m'a aussitôt signé un contrat et avancé 6 000 F pour que je puisse tranquillement terminer « la Ligne de cœur » en deux mois.

J'ai eu beaucoup de chance. Publier un premier roman est assez facile. Réussir à en faire éditer un second est plus rare. Là, l'attitude des éditeurs est souvent absurde et tyrannique : ils signent un contrat à un jeune auteur avec droit de préférence pour cinq ouvrages et lui refusent le deuxième manuscrit. Même si le procédé est contraire à la loi



de 1957, le jeune auteur est impressionné ; il n'ose pas quitter l'éditeur, il met souvent des années à obtenir les deux lettres de refus qui le libèrent de son contrat. Je ne vois pas en quoi de telles pratiques servent les intérêts de l'édition.

Personnellement, j'ai eu et j'ai de bons rapports avec mes éditeurs. Mais c'est assez exceptionnel dans l'édition française. Seules cinq ou six petites maisons suivent vraiment leurs auteurs. Dans les grosses boîtes, les directeurs littéraires ont pratiquement disparu et, avec eux, une politique de l'édition littéraire. C'est comme si la littérature n'avait plus sa place dans l'édition. On la remplace par des livres d'Alice Sapritch, de Jacques Chazot et de Philippe Bouvard.

— Mettez-vous à la place des éditeurs : ces livres-là leur rapportent plus que des romans vendus à 1 600 ou 2 000 exemplaires...

— Je connais cette argumentation commerciale. Je connais la formule : « Devenez célèbre, vous écrirez ensuite. » Mais cette idée de rentabilisation par le nombre ne saurait guère s'appliquer à la littérature.

Pour « les Nourritures terrestres », pendant les dix ans qui ont suivi la publication, André Gide n'a eu que cinq cents lecteurs ! Est-ce qu'il n'aurait pas fallu publier cette œuvre ?

Je sais bien que la plupart des éditeurs considèrent leur fournée annuelle de romans comme un investissement à long terme : il faut produire, il faut « sortir » des livres ; alors ils « sortent » un premier roman pour s'attacher un auteur, quitte à l'éliminer s'il ne se révèle pas rapidement rentable. Mais ce raisonnement me semble faux ; car, même s'il n'est pas immense, il existe bien un public spécifiquement littéraire. Sinon, pourquoi des éditeurs comme Denoël et Gallimard lanceraient-ils des collections de réédition littéraire comme « Relire » et « l'Imaginaire » ? On assiste donc à un phénomène bizarre : la raréfaction des collections littéraires et, parallèlement, la multiplication des collections de semi-poche littéraires. Ce n'est plus de l'édition, c'est du petit commerce.

— Quelles sont, selon vous, les causes de cet état de fait ?

— L'économie de marché est au départ de tout : rentabiliser, rentabiliser et rien d'autre. Il y a aussi la démission des médias : désintérêt de la grande presse ; ennui de la presse spécialisée.

Il y a surtout le grand vide de la politique culturelle du pays. En France, on met un C majuscule au mot culture, et le tour est joué ! Un tour d'illusionniste. Mais où est la politique de diffusion de la littérature ? Où est la politique de lecture publique ? Il y aurait pourtant des solutions...

— Lesquelles ?

— La plupart des gens croient que tous les écrivains vivent de leurs rentes dans un château en Normandie. Ils croient que Samuel Beckett a écrit d'entrée « En attendant Godot » et que, d'un coup de baguette magique, il s'est retrouvé riche et célèbre. Ils ignorent les travaux de traduction auxquels il a dû s'astreindre simplement pour bouffer. Les difficultés de Beckett, tous les écrivains les connaissent. Faut-il envisager une prise en charge complète des auteurs par l'Etat ? Je ne le crois pas. Un statut social rigide serait dangereux : il supposerait des produits finis, des produits conformes. Je n'aime guère cette perspective. Mais un développement de la diffusion et de la lecture rendrait de grands services aux auteurs. Le Français consomme chaque année en moyenne 92 kg de viande, 16,5 litres d'alcool et... un demi-livre. Si toutes les bibliothèques publiques avaient les moyens d'acheter systématiquement la littérature qui paraît, il y aurait déjà un progrès. Et pourquoi ne pas faire verser quelques centimes symboliques au lecteur qui emprunte un livre dans une bibliothèque ? En Suède, cela existe : le lecteur n'est pas ruiné pour autant, et le romancier vit ainsi de sa plume.

On pourrait aussi améliorer la lecture dès l'école. On pourrait faire collaborer les romanciers à la radio et à la télévision : ils ne demandent que cela. Mais on n'en est pas là en France ! Je n'en citerai qu'un triste exemple : un jour qu'une chaîne de télévision lui demandait s'il serait intéressé par une adaptation de « Bouvard et Pécuchet », Raymond Queneau répondit : « Je serais bien plus intéressé à vous livrer une œuvre originale. » On lui a raccroché au nez.

— Dans la situation actuelle, le roman a-t-il des chances de survivre ?

— Il se passe des choses dans le domaine du roman. Le roman expérimental des années 1950-1960 a fait son temps, son époque est révolue. Mais autre chose, un autre roman est en train de naître. Je ne suis pas inquiet pour la suite. Même si les romanciers en sont encore à survivre, le roman revit. Malgré tout.

Propos recueillis par JEAN-PAUL LIEGEOIS



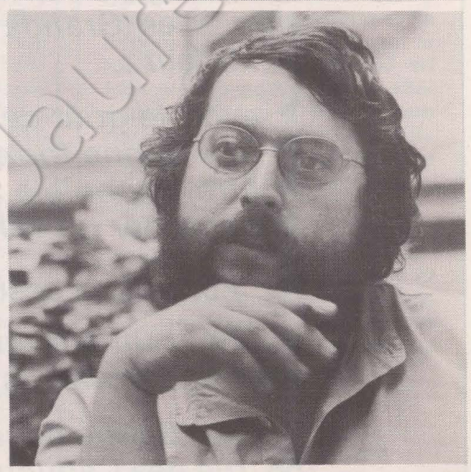

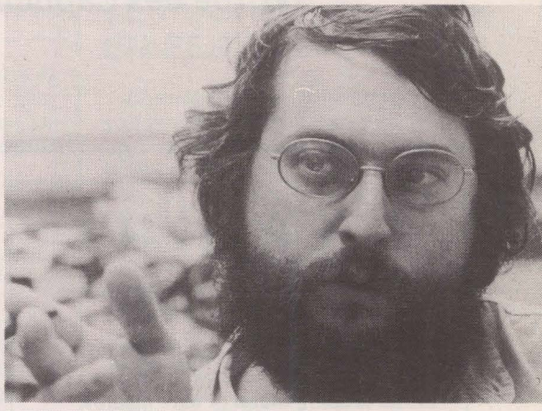



Militants socialistes, sympathisants, hommes et femmes de progrès

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou vous n'êtes pas satisfaits du vôtre ?

Une société amie, les Editions Martinsart, vous offre des postes stables et rémunérateurs, dans une ambiance sympathique et agréable.

Il s'agit de diffuser la nouvelle collection « les Grands Révolutionnaires ».
Il faut :

- *avoir le goût des contacts humains,*
- *une bonne formation générale,*
- *être disponible à plein temps,*
- *posséder un véhicule en bon état.*

Formation assurée.

Pour un entretien ou de plus amples renseignements, s'adresser à :

J.J. Schoemann, Editions Martinsart 58, rue des Capucins,41200 Romorantin.

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73

Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.23.50

Directeur général : Pierre Mauroy

Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Maurice Séveno, Antoine Violet.

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité

Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C., 76190 Yvetot.

DEMENAGEMENT

garde-meubles

PARIS ET BANLIEUE tous les jours

PROVINCE départ hebdomadaire sur toute la France

CORSE en combiné ETRANGER

Monget

9, rue Marceau 92300 Levallois

757 6666

CHAMBRE SYNDICALE DE FRANCE DÉMÉNAGEMENTS GARDE-MEUBLES

visite et devis gratuits sans aucun engagement

Certains déménagements font l'objet de remboursement. Nous consulter avant toute décision.

ENTREPRISE GENERALE DE NETTOYAGE

134, avenue Henri-Barbusse, 93140 Bondy.
Tél. : 847-14-02, 848-40-10.

Etablissement Guilbert S.a.r.l.

Vitres — Sols — Parquets — Spécialistes : entretien de grands ensembles, administrations, collectivités, rabotage, vitrification, etc.
Entretien journalier et mensuel de bureaux.
Enlèvement gros volumes, emballages, etc.

Directement du producteur

CHAMPAGNE BARON FUENTE
Vigneron
21, av. F. Drouet
02310 Charly-sur-Marne

19 à 22 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
tél. : (23) 82.01.97.

NOUVEAU
Au 94, rue Saint-Lazare, à Paris

LA TIRELIRE
Distribution de prêt-à-porter féminin
Vente directe
à prix super-promotionnel
Epargnez en nous rendant visite

Conditions intéressantes pour Comités d'entreprise. Nous consulter. Tél. : 874-56-94.

S.E.C.
SOCIETE D'ENTREPRISES DE CANALISATIONS

145, avenue de Saint-Ouen
75017 PARIS 17e.
Centre de travaux :
25, rue Brizeux,
56100 LORIENT.

Tous travaux de canalisations :
EAU — GAZ — ASSAINISSEMENT
ETUDES ET PROJETS

S.A. au capital de 2.000.000 de francs
R.C. Seine 56 B 11-392

Fondation Jean-Jaurès

changer la vie culturelle

Photographies
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE S'EN MOQUE

Georges Sirot, un des premiers collectionneurs de photos du monde, est mort mercredi dernier. A moins de cent kilomètres de Paris, il avait rassemblé un trésor composé de photos uniques, témoignages irremplaçables sur le siècle écoulé. A l'évidence, une telle collection devrait enrichir le patrimoine national.

On ne peut donc que s'inquiéter de l'absence de réactions des hauts fonctionnaires concernés de la Bibliothèque nationale, alors que collectionneurs privés et marchands d'estampes commencent à se manifester auprès du seul ayant-droit de Sirot, une vieille femme de quatre-vingt-onze ans.

Personne ne pourra de nouveau rassembler une telle collection. Et l'administration le sait bien... Dès lors, sans parler de compromission, comment ne pas s'interroger sur son attitude ?

Café-théâtre
DEUX PETITS NOUVEAUX

Chaque rentrée du petit monde du spectacle apporte sa moisson de nouveaux cafés-théâtres parisiens. Les deux premiers-nés de septembre 1977 ont de bien jolis noms : « le Petit Bain » et « la Mûrisserie de bananes ». Le premier s'est installé dans les murs du Novotel de la porte de Bagnolet. Le second est situé en face du trou des Halles, au 15 de la rue des Halles, précisément, « dans un lieu où l'on entreposait des bananes pour les faire mûrir ».

« Le Petit Bain » a ouvert sa salle de quarante-cinq places le 13 septembre avec « Ce soir je perce » d'Alain Sachs — une des révélations du récent festival des cafés-théâtres de Trouville — et « Les jumelles reviennent de loin » de Jill et Viviane Lucas.

« La Mûrisserie de bananes » essuie tout juste ses plâtres avec Brigitte Fontaine et Areski, jusqu'au 30 septembre ; Philippe Val prendra le relais, et une création collective de la Mûrisserie lui succédera à la fin d'octobre. On attend par la suite le chanteur suisse Michel Buhler, Patrick Font, Alain Meilland et le « one-man-concert » de l'expianiste aveugle de Léo Ferré : Paul Castanier. « La Mûrisserie de bananes » est tout à fait dans la tradition « système D » du Café de la Gare : l'équipe de six personnes qui l'anime a tout fait elle-même, ciment, menuiserie, électricité et peintures. On lui souhaite la même belle aventure qu'à « la Bande à Romain Bouteille ».

J.-P. L.

Théâtre
BOURGEADE A BELGRADE

A la demande de Georges Lavaudant, codirecteur avec Gabriel Monnet du Centre dramatique national des Alpes, Pierre Bourgeade a écrit « Palazzo Mentale ». La pièce a été créée en octobre 1976, à la maison de la culture de Grenoble. En juin 1977, le spectacle a obtenu le prix de la Critique. Il vient d'être retenu pour le 11e Festival international de Belgrade, où il sera représenté les 27, 28 et 29 septembre.

Chaque année, Mira Trailovic, directrice du Théâtre de Belgrade, ne retient que dix troupes, les meilleures du monde. Cette année, elle a sélectionné la troupe du Polonais Kantor, le Schiller Teater de Berlin-Ouest, le Needernerlands Dans Teater, le Taller de Teatro Rajatabla de Colombie, le Théâtre de la Satire de Moscou, la Lindsay Kem Company de Londres, le Théâtre de Wuppertal (République fédérale d'Allemagne), l'Opéra des Poupées de Catane (Sicile) et... le Centre dramatique national des Alpes.

Grâce à Bourgeade, Lavaudant rejoint Planchon et Chéreau dans le concert international. Ce n'est que justice. D'une part, parce que son talent va grandissant. D'autre part, parce que sa troupe, malgré la pauvreté ambiante, est l'une des plus fécondes de France : elle a offert à son public quatorze créations en deux saisons.

J.-P. L.

Censure
PREVERT PORNO ?

Jacques Prévet n'aimait pas les dictatures. Les militaires sanglants le lui rendent sans vergogne. Après le Chili, c'est l'Argentine qui vient d'interdire la diffusion de son livre « Contes pour enfants pas sages ».

Le recueil de Prévert figure sur une liste d'ouvrages interdits où l'on peut également lire les titres suivants : « Histoire illustrée du strip-tease », « Histoire illustrée du sexe au cinéma », etc. Prévert pornographe ?

Musique
BOULEZ RECRUTE

Deux hautbois, un cor, un violon, un violoncelle, une contrebasse, un alto : ce sont les musiciens que Pierre Boulez recrute pour l'Ensemble intercontemporain.

A cet effet, il présidera une série d'auditions les 11, 12 et 13 novembre prochains à la salle Pleyel. Les candidats éventuels peuvent se renseigner auprès de l'Ensemble intercontemporain, 15, rue de Bruxelles, 75009 Paris ; téléphone : 285.71.91.

Musées
VISITES COMMENTÉES

On ne le sait peut-être pas assez : un grand nombre de musées font l'objet de visites commentées en diverses langues. Avis aux amateurs : les visites-conférences du musée du Louvre ont lieu tous les jours (sauf le mardi et le dimanche), à 10 h 30 et 15 h, en français et en anglais.

Au château de Versailles on peut se faire raconter l'histoire des « petits appartements et de l'opéra » tous les jours (sauf le lundi), de 10 h 30 à 16 h 30, en français, en anglais et en allemand ; celle du Grand Trianon chaque jour de 11 à 12 h ; celle du Petit Trianon et du Théâtre de la Reine, les samedis et dimanches à 16 h.

Et, à partir du mois d'octobre, les visites commentées recommencent au musée des Arts et Traditions populaires, au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye et au musée de Cluny.

Théâtre
LE POCHE EN PERIL

Dans les années cinquante, il y avait le Théâtre du quartier Latin, le Lancry, les Noctambules, le Babylone et le Théâtre de Poche. Là on créa les premières pièces d'auteurs nommés Vian, Sartre, Genet, Beckett, Ionesco, etc. Là s'affirma le metteur en scène qui devait découvrir le plus de dramaturges contemporains : Jean-Marie Serreau.

De cette époque il ne restait pratiquement rien. Serreau disparu, les salles fermées, seuls Renée Delmas et Etienne Bierry continuaient à faire souffler le vent de la création sur le Théâtre de Poche. Cette petite salle de cent places est aujourd'hui en péril. Une vingtaine d'années d'aide aux jeunes auteurs et aux jeunes metteurs en scène n'ont pas suffi pour attirer l'intérêt des pouvoirs publics sur le Poche.

Renée Delmas et Etienne Bierry sont tristes : leur caisse est vide, leurs portes vont rester closes pour cette rentrée 1977. Seul l'Etat pourrait intervenir : non par une récompense « pour services rendus» dans le passé, mais par une subvention substantielle destinée à l'avenir, au théâtre de demain. Faut-il espérer ? Faut-il attendre quelque chose de Michel d'Ornano ?

J.-P. L.

Livres

"POLITIQUE" DE FRANÇOIS MITTERRAND

Le livre le plus dense jamais publié sous la signature de François Mitterrand paraît cette semaine en librairie. L'idée n'en est pas de lui mais des éditions Fayard qui ont pensé qu'il était intéressant de rassembler un choix d'articles ou de discours de Mitterrand à travers quarante années de sa vie. Cela donne un ouvrage de 600 pages, vendu au prix de 50 francs, qui permet de découvrir la continuité d'une pensée à travers des textes déjà connus et d'autres plus inattendus. Nous reviendrons sur ce livre mais en guise d'introduction nous avons choisi trois de ces textes parmi les plus anciens et qui se rapportent à la période de captivité du sergent François Mitterrand.

15 août 1941

Nous étions arrivés la veille, dans la nuit. Ankylosés, étourdis par les heures identiques passées au fond d'un wagon de bois, dernier témoin de notre très chère civilisation humanitaire et égalitaire (huit chevaux, quarante hommes), nous avions parcouru, silencieux et mécaniques, les quatre kilomètres qui menaient au camp. A peine avions-nous senti l'émotion qu'on prête aux premières impressions d'exil. Seulement étonnés à la sortie de notre cage à bestiaux par l'air et ses souffles purs, nous ne connaissions qu'un seul but : dormir, retrouver un sommeil débarrassé des jambes et des haleines mêlées, de cette fraternité tenace à l'odeur de capote mouillée. Nous avions tant de peines, tant d'espoirs, tant de fatigues aussi à oublier ; tant de nous-même à enfouir dans cette première nuit d'Allemagne, ce commencement d'une très longue nuit.

Quand nous nous sommes réveillés, le soleil frappait en oblique le sommet des tentes. Vite animés par la fraîcheur matinale, avidement nous avons fait le tour d'horizon. Ville étrange, irrégulière, le camp s'emplissait de rumeurs ; on distinguait à l'est et au nord des bois qui s'alignaient avec ce petit air de sagesse et de tranquillité qu'affichent les arbres à feuilles persistantes, avec des allées droites et propres, à humilier la rectitude et la propreté elles-mêmes ; à l'ouest des collines encore blanchies de brume, et, plus bas, le village dont les toits anguleux recevaient les premières atteintes du jour ; au sud, de vastes espaces aux courbes précises, ouverts ironiquement vers un au-delà aussi mystérieux que la liberté ; et dans les champs, les gerbes cinq par cinq, qui signifiaient le travail des hommes. Tout le jour partagés entre l'angoisse de la tonte et celle de la fouille, bousculés par des manifestations de curiosités intempestives, sollicités par les appels contradictoires de l'estomac et de la résignation, nous avons erré d'un cercle à l'autre de notre comédie guère plus humaine que divine. Derrière les barbelés, le soleil continuait son chemin coutumier et avec lui les champs, les bois et les villages recommençaient les gestes d'hier et de toujours. On faisait la moisson, on liait les épis, on entassait les gerbes. C'était la vie qui jouait le jeu ; ce jeu dont pour la première fois nous comprenions que nous étions exclus.

Un an s'était écoulé depuis cet éveil. Automne, hiver, printemps, été, voici que le blé, le seigle et l'avoine sont de nouveau mûrs ; et avec eux toutes les choses soumises à la loi des saisons et du temps qui passent. Un an, et les êtres aimés grandissent, vieillissent loin de nous ; un an, et le travail quotidien se fait sans nous ; un an, et sur nos joies et nos amours s'étend l'oubli. Et cependant quelle espérance si, du sein de notre détresse, nous savons préparer ce temps où nous cesserons enfin de contempler des moissons qui ne sont pas les nôtres.

Après la guerre, l'auteur évoque sa captivité.

Ma première rencontre véritable avec d'autres hommes eut lieu au Stalag IX A où, prisonnier de guerre, la défaite de juin 40 m'avait déposé sous le numéro 21 176 [...].

Sur le flanc d'une colline de Hesse, avec 30 000 hommes jetés là, pêle-mêle, tout a recommencé à zéro. A midi, les Allemands faisaient apporter des bassines de soupe au rutabaga ou des boules de pain et débrouillez-vous pour la journée. D'abord, ce fut le règne du plus fort, le gouvernement du couteau. Ceux qui s'emparaient des bassines se servaient par priorité et il convenait d'attendre de leur extrême bonté un peu d'eau sale, pour la survie. Par l'effet de quelle prise de conscience la masse a-t-elle renversé ce pouvoir absolu ? Après tout, le couteau est le couteau, principe simple de l'ordre établi. Pourtant, cela n'a pas duré trois mois. Il faut avoir vu les nouveaux délégués, désignés on ne sait comment, couper le pain noir en tranches au millimètre près, sous le contrôle écarquillé du suffrage universel. Spectacle rare et instructif. J'ai assisté à la naissance du contrat social. Je n'apprendrai rien à personne en notant que la hiérarchie naturelle du courage et de la droiture qui venait ainsi de s'affirmer plus puissante que le couteau ne correspondait que de loin à la hiérarchie d'autrefois, à l'ordre social et moral antérieur à l'univers des camps. Dérision ! L'ordre ancien n'avait pas résisté à la soupe au rutabaga.

Tout prisonnier rêve de liberté, mais peu tentent de la conquérir. J'ai accompli dans ma vie deux ou trois actes qui n'ont dépendu que de moi. Pas davantage. Le premier fut de m'évader d'Allemagne. Non sans mal. J'ai préparé six mois une évasion, huit mois une autre. Elles ont échoué de justesse, l'une à Metz, l'autre aux abords de la frontière suisse. J'ai réussi à la troisième, engagée sur un coup de tête. Cela ne prouve rien, je l'admets. De la fenêtre de la prison, où à quelques encâblures du Rhin avait abouti ma longue marche vers la Suisse, je regardais, mélancolique, des prisonniers de guerre vaquer dans le village. Manquaient-ils de courage ? Non. J'ai connu des camarades dont le courage m'émerveillait et qui n'ont jamais songé à s'évader. Pour une paire de souliers dans un paquet familial reçu huit jours avant la date que je m'étais fixée, j'ai failli ne pas partir de mon commando de Thuringe. La liberté est une rupture. Elle n'est pas une affaire de courage, mais d'amour.

En août 1944, lors de la Libération de Paris, l'auteur est secrétaire général aux Prisonniers. A ce titre, il siège au Conseil gouvernemental présidé par le général de Gaulle. Il collabore au journal des prisonniers et déportés, créé dans la clandestinité, « l'Homme libre ».

22 août 1944

Depuis trois jours Paris se bat ; depuis trois jours une armée levée dans chaque quartier, dans chaque rue, chasse l'envahisseur et reconquiert le droit de vivre. Déjà dans les provinces libérées la preuve a été faite : la victoire des Alliés est aussi celle de la France. Car elle appartient à tous ceux qui la paient, et chèrement, de leur peine et de leur sang. Au moment où nous pouvons enfin crier publiquement notre joie et notre espoir, je crois cependant nécessaire de rappeler tant de combats obscurs, tant de fraternités nouées et dénouées tragiquement, tant d'échanges humains liés aux plus douloureux souvenirs. En Allemagne comme en France, les prisonniers de guerre ont mené une lutte sans merci. Tournant en rond derrière le double cercle des enceintes barbelées, ou évadés et regagnant une organisation de résistance, ils ont donné des lettres de noblesse à ce mot « prisonnier » qui ne signifie plus désormais l'abandon du combat. Il faut le proclamer très haut. Les captifs de 1940 ont constitué le véritable deuxième front : celui d'Allemagne. Et sur le quatrième front, celui de France, ils sont encore en première ligne. Hier à Courbevoie, à Colombes, à Saint-Maur, à Clichy, à Levallois. Hier dans tout Paris. Aujourd'hui encore en Savoie, en Auvergne, en Lorraine ; aujourd'hui dans toute la France, les prisonniers de guerre unis dans le même mouvement ont donné un sens au triomphe prochain. Fils captifs d'un pays captif, chiens qu'on croyait mener à la schlague, ils prouvent que la liberté gardée farouchement au fond de soi comme un inaliénable privilège contient en elle toutes les victoires.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325